

# *Rapport*

## LES ENTRANTS EN DOCTORAT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE, L'ÉCOLE CENTRALE ET L'INSTITUT MINES -TÉLÉCOM EN 2021-2022





OBSERVATOIRE DE LA DIRECTION DES FORMATIONS

UNIVERSITÉ DE LILLE

Les entrants en Doctorat en 2021-2022  
à l'Université de Lille, l'École Centrale de Lille  
et l'institut Mines-Télécom

Profils sociodémographiques et scolaires

Conditions d'entrée en doctorat

Environnement doctoral

Projets







## Table des matières

1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE .....	5
1.1 Contexte et enjeux .....	5
1.2 Objectifs et temporalité .....	5
1.3 Population étudiée .....	6
1.4 Sources de données .....	7
2 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE.....	8
2.1 Les thématiques .....	8
2.2 Le recueil de données.....	8
2.3 Redressement du fichier résultats et règles de présentation des données.....	8
3 LES ENTRANTS EN DOCTORAT EN 2021-2022 : DESCRIPTION .....	9
3.1 Caractéristiques sociodémographiques (tableau 3).....	9
3.2 Caractéristiques scolaires (tableau 4) .....	12
3.3 L'inscription en doctorat (tableau 5 – parties 1 et 2).....	14
3.4 Le doctorat et son financement (tableau 6 - parties 1 et 2) .....	17
3.5 La direction de thèse des entrants en doctorat .....	21
3.6 Le laboratoire d'accueil des entrants en doctorat .....	23
3.7 L'École doctorale de rattachement des entrants en doctorat .....	25
3.8 Le projet professionnel des entrants en doctorat.....	26
4 PROFILS DES ENTRANTS EN DOCTORAT EN 2021-2022 .....	28
4.1 Caractérisation des entrants de l'ED SMRE.....	28
4.2 Caractérisation des entrants de l'ED ENGSYS .....	30
4.3 Caractérisation des entrants de l'ED MADIS .....	32
4.4 Caractérisation des entrants de l'ED BSL .....	33
4.5 Caractérisation des entrants de l'ED SHS.....	34
4.6 Caractérisation des entrants de l'ED SJPG .....	36
4.7 Caractérisation des entrants de l'ED SESAM.....	37
5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES .....	38
6 ANNEXES.....	39
6.1 Questionnaire (enquête de mars 2022) .....	39
6.2 Doctorats préparés.....	48
6.3 Charte du doctorat .....	49





# 1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

## 1.1 Contexte et enjeux

Depuis de nombreuses années la plupart des États font du développement et de la recherche une des sources de leur croissance et de leur richesse future. Dans leur « bataille » face aux nations ateliers du monde en particulier, les plus-values espérées des concrétisations de la recherche par un État comme la France sont un des éléments majeurs qui doivent lui permettre de conserver son statut de « grande nation ».

En France aux côtés des institutions de recherche publiques (CNRS, CEA, INSERM, etc.) et des entreprises massivement investies dans la Recherche et le Développement (Sanofi, Safran, Thales, etc.), les laboratoires universitaires sont un maillon essentiel des activités de recherche, mais aussi et surtout le maillon presque unique de la formation des futurs chercheurs du secteur public comme des autres secteurs.

Pour les universités dans leur ensemble et pour l'une des plus importantes d'entre elles<sup>1</sup> en particulier, les éléments du puzzle qui constituent leur recherche sont un gage de crédibilité sinon de reconnaissance, tant nationale qu'internationale. Nombre de laboratoires, de chercheurs titulaires comme contractuels, mobilité de leurs chercheurs, moyens financiers mobilisés, nombre d'articles publiés et de brevets déposés sont une partie des indicateurs qui participent du positionnement des institutions dans un paysage national et international particulièrement concurrentiel.

Parmi l'ensemble des problématiques qui peuvent permettre de mieux comprendre le fonctionnement des différents rouages de la recherche au sein des universités françaises, celles axées sur les cursus doctoraux sont d'importance lorsqu'on sait le rôle que ces « étudiants » jouent dans la production de la recherche (la leur, comme celles de leurs laboratoires).

L'étude des cursus doctoraux nécessite de prendre en compte plusieurs spécificités importantes des populations de doctorants d'abord, de l'exercice particulier de la réalisation de la thèse ensuite, de l'organisation des formations et de leur articulation aux laboratoires évidemment, du processus spécifique de transition vers l'emploi enfin. Plusieurs de ces aspects nécessitent pour être correctement pris en compte et éviter toute reconstruction mentale, un suivi régulier qu'il soit basé sur une approche quantitative et/ou qualitative.

## 1.2 Objectifs et temporalité

Pourquoi décide-t-on de s'inscrire en doctorat ? Comment se déroulent les « recrutements » des doctorants et leur intégration au sein des laboratoires ? Quelles sont les caractéristiques du « métier » de doctorants ? Quels sont les facteurs de réussite (et a contrario d'échec) au doctorat ? Et finalement comment se prépare et se passe la première insertion professionnelle postdoctorat ?

La description et l'analyse des cursus doctoraux seront également abordées du point de vue institutionnel, en questionnant le fonctionnement des laboratoires en particulier, mais aussi des autres institutions parties prenantes des études doctorales, à savoir les Écoles doctorales et le Collège doctoral d'une part et les services des affaires doctorales et de la recherche d'autre part.

---

<sup>1</sup> L'Université de Lille compte 75 000 étudiants environ, 64 unités de recherche, 5 Labex (laboratoires d'excellence), 7 Equipex (équipements d'excellence) et 7 écoles doctorales qui couvrent l'ensemble des champs disciplinaires.

Ces grands thèmes et leurs dérivés seront abordés au fur et à mesure du développement de l'étude qui va suivre le déroulement et l'achèvement des cursus doctoraux entrepris par les entrants en doctorat.

Parce qu'elle ne vise pas à l'observation de l'exhaustivité des cursus, l'étude est programmée sur quatre années. Cependant, des compléments viendront enrichir les données statistiques relatives à la réussite au doctorat, ainsi qu'au devenir professionnel des doctorants du panel.

### 1.3 Population étudiée

La population étudiée est celle des entrants en doctorat en 2021-2022, soit des inscrits pour la première fois en doctorat à l'Université de Lille (ULille dans la suite du rapport), à l'École Centrale de Lille (ECL dans la suite du rapport) ou à l'Institut des Mines et Télécom Nord Europe (IMT dans la suite du rapport) sans n'avoir jamais été inscrits en doctorat avant 2021-2022 en France ou à l'étranger.

Après corrections de l'extraction réalisée le 15 avril 2022 à partir du fichier de l'ADUM, la population des entrants compte 445 personnes.

La présentation des données sera faite selon l'École Doctorale de rattachement du doctorant. Sept Écoles doctorales sont accessibles aux doctorants de l'ULille, de l'ECL ou de l'IMT :

- L'École doctorale **SMRE** - Sciences de la matière, du rayonnement et de l'environnement ; cette ED fédère les doctorants des domaines disciplinaires de la chimie, de la physique, des sciences de la Terre et de l'Univers, et ceux de l'environnement et des biotechnologies alimentaires.
- L'École doctorale **ENGSYS** - Sciences de l'Ingénierie et des systèmes ; cette ED rassemble les doctorants de génie électrique, de micro et nanotechnologies, acoustique et télécommunications, ainsi que de mécanique, génie civil, énergétique et matériaux.
- L'École doctorale **MADIS** - Mathématiques, sciences du numériques et de leurs interactions ; cette ED regroupe les doctorants de mathématiques pures et appliquées, d'informatique, et d'automatique, génie informatique et traitement du signal et des images.
- L'École doctorale **BSL** - Biologie santé de Lille ; cette ED accueille les doctorants de biologie, de médecine et de santé.
- L'École doctorale **SHS** - Sciences humaines et sociales ; cette ED fédère les doctorants des domaines de la philosophie, de la philologie, de la linguistique, des arts, ainsi que de la préhistoire, de l'archéologie, d'histoire, d'histoire de l'art, mais aussi de la psychologie comportementale et cognitive, et enfin de l'information et la communication et de sciences de l'éducation.
- L'École doctorale **SESAM** - Sciences économiques, sociales, de l'Aménagement et du Management ; cette ED regroupe les doctorants des domaines des sciences économiques, de la sociologie et de l'anthropologie, ainsi que ceux de sciences de gestion, de géographie humaine et physique, de l'aménagement, et des sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- L'École doctorale **SJPG** - Sciences juridiques, politiques et de gestion ; cette ED regroupe les doctorants en droit (public et privé), en histoire du droit, ainsi que ceux de science politique et science de gestion.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'ED SMRE est celle qui accueille le plus d'entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT et les ED des domaines disciplinaires « scientifiques » (SMRE, ENGSYS, MADIS et BSL) regroupent 66% des entrants en doctorat.

Tab.1 – Répartition des entrants en doctorat selon l'École Doctorale de rattachement<sup>2</sup>  
 - entrants 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT -

École doctorale	Effectif	Pourcent
SMRE	99	22,2%
ENGSYS	63	14,2%
MADIS	55	12,4%
BSL	79	17,8%
SHS	79	17,8%
SJPG	38	8,5%
SESAM	32	7,1%
Total	445	100%

Source : ODIF – ULille – 2022

## 1.4 Sources de données

Trois types de données principaux seront nécessaires à l'étude :

- Les données issues des fichiers institutionnels : du fichier APOGÉE<sup>3</sup> de l'ULille d'une part et du fichier de l'ADUM<sup>4</sup> d'autre part et surtout. Ce dernier permet la gestion des doctorants de leur demande d'inscription à leur soutenance et est également un outil d'information pour les doctorants (offres de missions et d'emploi, gestion du profil de compétences, etc.).
- Les données statistiques des enquêtes de l'ODiF, annuelles et ponctuelles. Annuelles pour mesurer l'avancement de la thèse, recueillir les données relatives à la « vie de doctorant », et constater l'évolution des projets (professionnels en particulier), ou ponctuelles pour traiter d'une problématique spécifique (abandon du doctorat par exemple), ou recueillir à un moment précis (pour éviter toute reconstruction à terme) des informations nécessaires au profilage des doctorants et à la richesse des traitements.
- Les données qualitatives des entretiens collectifs réalisés une fois par année universitaire auprès d'un groupe de doctorants volontaires, idéalement d'un groupe par École doctorale.

Des entretiens individuels seront également réalisés avec les directeurs des ED, le directeur du Collège doctoral, la vice-présidente « affaires doctorales », ainsi que la directrice du service des « affaires doctorales ».

Des entretiens un temps envisagés avec des directeurs de thèse et des directeurs de laboratoires ont finalement été abandonnés pour garantir aux doctorants l'étanchéité des informations qui les concernent relativement à l'encadrement fonctionnel et institutionnel direct. Si besoin, une enquête pourra être construite auprès de l'ensemble des directeurs de thèses au moment T de l'interrogation et/ou des directeurs de laboratoires.

Pour compléter et contextualiser l'information locale recueillie, des données issues du travail bibliographique seront également utilisées.

L'ensemble des opérations liées à l'étude ont été déclarées auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'Université de Lille dans le cadre du respect du Règlement Général sur la Protection des Données ; tous les doctorants enquêtés ont reçu un document de synthèse relatif à l'utilisation de leurs données personnelles.

<sup>2</sup> Cf. annexe 6.2 pour la distribution des entrants selon le doctorat préparé.

<sup>3</sup> Application pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Étudiants. Plus d'informations sur : <https://www.amue.fr/>

<sup>4</sup> Accès Doctorat Unique et Mutualisé ; plus d'informations sur : <https://www.adum.fr/>

## 2 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

### 2.1 Les thématiques

Les thèmes abordés dans le questionnaire sont (dans l'ordre d'apparition<sup>5</sup>) : l'inscription en doctorat, le financement du doctorat, la direction de thèse, le laboratoire et l'École doctorale, les activités salariées non connexes au doctorat, le projet professionnel, les études antérieures au doctorat, l'interruption des études supérieures, les informations personnelles et familiales.

### 2.2 Le recueil de données

L'enquête a été lancée le 15 avril et a été clôturée le 9 mai sur l'application Lime Survey. Lors de la dernière semaine, une relance téléphonique minimale a été organisée.

La durée médiane pour répondre à l'ensemble du questionnaire a été de 14 minutes ½. Les doctorants français ou étrangers titulaires d'un baccalauréat français ont complété le questionnaire un peu plus rapidement que leurs homologues étrangers titulaires d'un titre étranger équivalent du baccalauréat (respectivement 13 contre 16 minutes).

Une version en langue anglaise du questionnaire était disponible ; elle a été utilisée par 53 des 379 répondants.

Tab.2 – Taux de réponse des entrants en doctorat selon l'École Doctorale de rattachement

École doctorale	Effectif de répondants	Taux de réponse
SMRE	88	88,9%
ENGYSYS	55	87,3%
MADIS	45	81,8%
BSL	64	81%
SHS	66	83,5%
SJPG	31	81,6%
SESAM	30	93,8%
Ensemble	379	85,2%

Source : ODIF – ULille - 2022

### 2.3 Redressement du fichier résultats et règles de présentation des données

Si les différences de taux de réponse selon l'École Doctorale ne sont pas significatives, elles entraînent des différences significatives sur la variable « financement du doctorat » [oui/non]. Un redressement a donc été réalisé selon l'ED qui corrige l'essentiel des différences constatées sur le financement, sans biaiser les autres variables testées (sexe, nationalité regroupée, financement détaillé). Les données redressées ne concerneront évidemment que les variables issues de l'enquête.

Dans les tableaux, les pourcentages sont présentés « tels quels » lorsque l'effectif est d'au moins 30 répondants, ils sont présentés entre parenthèses quand l'effectif est compris entre 20 et 29 répondants et ne sont pas présentés [mention « ns » pour non significatif] quand les effectifs sont inférieurs à 20.

<sup>5</sup> Cf. exemplaire du questionnaire en annexe 6.1

## 3 LES ENTRANTS EN DOCTORAT EN 2021-2022 : DESCRIPTION

### 3.1 Caractéristiques sociodémographiques (tableau 3)

Parmi l'ensemble des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT, la répartition entre les sexes est proche d'être égale<sup>6</sup>. Les femmes sont significativement majoritaires dans quatre des sept Écoles doctorales (BSL, SHS, SJPG - où avec 68% elles sont les plus représentées - et SESAM). Au sein des ED scientifiques (hors biologie santé), les hommes sont majoritaires, voire très majoritaires (84% des entrants de l'ED ENGSYS).

Au niveau national les femmes représentaient en 2021 49% des inscrits en doctorat (elles représentent environ 60% des inscrits en Licence et en Master)<sup>7</sup>.

Si, près de six entrants en doctorat sur dix sont de nationalité française, il existe de fortes disparités selon l'ED observée : dans les ED BSL et SHS, 75% des entrants en doctorat sont de nationalité française, alors que cela n'est le cas que pour 38% de leurs homologues de l'ED ENGSYS.

Au niveau national les doctorants de nationalité étrangère représentaient 41% des inscrits en doctorat en 2017-2018<sup>8</sup>.

En septembre 2021 (rentrée universitaire 2021-2022), l'âge moyen des entrants en doctorat est de 26 ans et ½. Cet âge moyen est le même que l'on soit de nationalité française ou étrangère, tandis que les femmes entrent en doctorat 6 mois plus jeunes que les hommes. Les différences les plus importantes s'observent selon :

- la mention obtenue au baccalauréat : près de 30 ans pour les doctorants qui n'ont pas obtenu de mention au baccalauréat (ou son équivalent à l'étranger), 27 ans pour les titulaires d'une mention « assez bien » et 25 ans pour les titulaires d'une mention « bien » ou « très bien » ;
- l'École doctorale de rattachement : si les entrants rattachés aux ED SMRE, ENGSYS et MADIS présentent un âge moyen très voisin (environ 24 ans ½), les doctorants de l'ED MADIS sont les plus homogènes (écart-type de moins de 2 ans). Quant aux doctorants de l'ED SHS, ce sont ceux qui entrent en doctorat avec l'âge moyen le plus élevé (30 ans) et qui présentent la plus grande hétérogénéité (écart-type de 8 ans).

Le graphique n°1 (boîte à moustaches) fournit les quartiles de l'âge à l'entrée en doctorat et permet de constater les dispersions au sein et entre les ED.

En ce qui concerne la situation personnelle (*i.e.* « situation personnelle », « enfants à charge » et « type de logement »), les entrants des ED SHS et SJPG, ainsi que ceux de l'ED SESAM - dans une mesure un peu moindre – présentent des profils de personnes plus souvent « installés » que ceux des entrants des autres ED, et particulièrement des ED SMRE, ENGSYS et MADIS : ils vivent en effet proportionnellement plus en couple (jusqu'à près d'un entrant sur deux de l'ED SHS) et ont plus souvent un ou des enfants (jusque un entrant sur cinq de l'ED SHS).

On notera ici (données non représentées) que près de 90% des entrants en doctorat qui vivent en résidence universitaire (du CROUS ou privée) sont de nationalité étrangère et que ces derniers vivent seuls presque deux fois plus souvent que leurs homologues français.

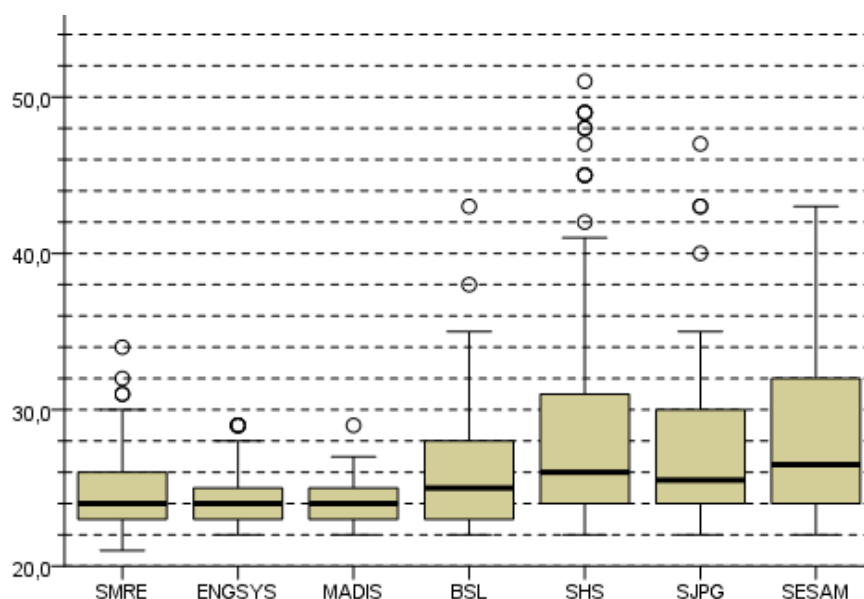
<sup>6</sup> Pour indication, au niveau national les femmes représentaient 49% des inscrits en doctorat en 2021 (elles représentent environ 60% des inscrits en Licence et en Master). Source MESRI-DGESIP/DGRI-SIES

<sup>7</sup> Source MESRI-DGESIP / DGRI-SIES.

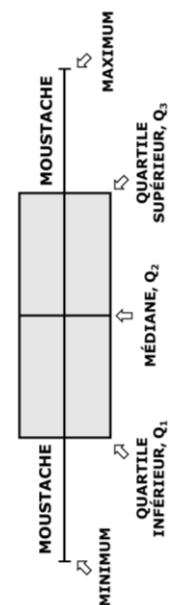
<sup>8</sup> « Les doctorants à l'international », *Les notes*, n°60, juillet 2019, Campus France.

Graphique 1 - Âge médian en septembre 2021  
des entrants en doctorat selon l'École Doctorale de rattachement

- entrants 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT -



Guide de lecture



O : valeur extrême

56% des entrants en doctorat en 2021-2022 sont issus d'un foyer où au moins un des parents exerce (ou a exercé) une profession « cadre » ou une « profession libérale ». Cette proportion concerne 73% des entrants de l'ED MADIS et presque un entrant sur deux des ED SMRE et SJPG.

Les entrants de l'ED SMRE sont aussi ceux qui ont le plus souvent (52%) été élevés par des personnes<sup>9</sup> ne possédant aucun diplôme post baccalauréat ; a contrario, 71% des entrants de l'ED MADIS et 75% de ceux de l'ED SHS ont été élevés par des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Près d'un tiers des entrants en doctorat déclarent avoir une ou plusieurs activités associatives ; cela est davantage le cas des entrants des ED SHS, SJPG et SESAM.

Il est à noter (données non représentées), que 25% des entrants en doctorat ont au moins une activité associative liée au doctorat.

<sup>9</sup> Dans le questionnaire, c'est le diplôme le plus élevé des « personne 1 », « personne 2 » et « personne 3 » : *De quel plus haut diplôme est ou sont titulaire(s) la/les personne(s) qui vous a/ont élevé.e ?*

Tab. 3 - Principales caractéristiques sociodémographiques des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Sexe</b>								
Femme	43%	16%	31%	60%	61%	68%	56%	47%
Homme	57%	84%	69%	40%	39%	32%	44%	53%
<b>Nationalité</b>								
Française	43%	38%	53%	76%	75%	53%	63%	57%
Étrangère bac. français	-	1,5%	-	1%	2%	8%	-	1,5%
Étrangère équivalence du bac.	57%	60,5%	47%	23%	23%	39%	37%	41,5%
<b>Âge à la rentrée (09/2021)</b>								
23 ans et moins	28%	37%	44%	28%	14%	18%	22%	27%
24 ou 25 ans	39%	42%	36%	34%	25%	32%	22%	34%
26 ans ou plus	33%	21%	20%	38%	61%	50%	56%	39%
Âge moyen	25 ans	24,5 ans	24,5 ans	26 ans	30 ans	28 ans	28 ans	26,5 ans
Écart-type à l'âge moyen	2,3 ans	2,3 ans	1,9 ans	4 ans	8 ans	6 ans	5,5 ans	5 ans
<b>Situation personnelle</b>								
Vit seul	57%	60%	54%	52%	31%	(38%)	(50%)	49%
Vit en couple	24%	19%	30%	27%	47%	(38%)	(27%)	30%
Vit en colocation	17%	17%	7%	11%	8%	(7%)	(8%)	11%
Vit avec de la famille	2%	4%	9%	10%	14%	(17%)	(15%)	10%
<b>Enfants à charge</b>								
Aucun	99%	96%	100%	98%	79%	(77%)	(81%)	92%
Au moins un	1%	4%	-	2%	21%	(23%)	(9%)	8%
<b>Type de logement</b>								
Logement du parc locatif	60%	75%	67%	59%	62%	53%	(63%)	63%
Résidence étudiante	34%	17%	24%	19%	8%	10%	(4%)	19%
Autre (famille, propre logement)	6%	8%	9%	22%	30%	37%	(33%)	18%
<b>CSP du foyer</b>								
Parents Cadres ou prof. libérale	10%	27%	42%	18%	24%	24%	19%	22%
Un parent Cadre ou prof. lib.	38%	26%	31%	39%	39%	24%	22%	34%
Au moins un parent AACC*	10%	6%	4%	11%	3%	21%	13%	9%
Autre configuration**	38%	33%	20%	25%	33%	24%	44%	31%
Inactifs ou inconnus	4%	8%	3%	7%	1%	7%	2%	4%
<b>Plus haut diplôme des parents</b>								
Au moins un docteur	7%	16%	12%	2%	14%	(12%)	(21%)	10%
Au moins un diplômé du Sup	41%	40%	59%	60%	61%	(44%)	(38%)	50%
Au moins un bachelier	20%	24%	10%	23%	16%	(32%)	(21%)	20%
Aucun avec bac. ou plus	32%	20%	19%	15%	9%	(12%)	(20%)	20%
<b>Activités associatives</b>								
Aucune	75%	73%	70%	74%	59%	(61%)	(64%)	69%
Au moins une	25%	27%	30%	26%	41%	(39%)	(36%)	31%

\* AACC : Agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

\*\* Hors cadre, profession libérale, agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise

Source : ODIF – ULille - 2022

### 3.2 Caractéristiques scolaires (tableau 4)

Une courte majorité (55%) des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT est titulaire d'un baccalauréat général français. Parmi les bacheliers généraux, les  $\frac{3}{4}$  sont des bacheliers scientifiques (on note que ces derniers représentent 30% des entrants de l'ED SHS). Si, dans l'ensemble, les titulaires d'un titre obtenu à l'étranger équivalent du baccalauréat représentent 43% des entrants en doctorat, au sein des ED SMRE et ENGSYS ils représentent 6 entrants sur 10 (et près d'un sur deux parmi les entrants de l'ED MADIS).

62% des entrants en doctorat ont obtenu le baccalauréat (ou son équivalent) avec une mention « bien » ou « très bien » (36%) ; près de sept entrants sur dix de l'ED MADIS ont obtenu une mention « très bien » (soit une proportion double à ce qui est observé dans presque toutes les autres ED). A contrario, il faut noter que près d'un entrant sur cinq a obtenu le baccalauréat sans mention (*i.e.* avec une mention « passable ») ; au sein de l'ED SHS, cette proportion atteint 29%.

Comme pour ce qui a été observé pour la mention au baccalauréat (ou son équivalent), les entrants de l'ED MADIS se distinguent à nouveau en ce qui concerne l'âge au moment de l'obtention du baccalauréat : ce sont en effet les seuls à l'avoir majoritairement (51%) obtenu en « avance » (soit à 17 ans ou moins relativement à l'âge normal dans le sens de la norme des 18 ans). A contrario, près ou plus de 20% des entrants des ED SHS, SJPG, SMRE et SESAM (effectif : 28) ont obtenu le baccalauréat sans mention (*i.e.* avec la mention Passable).

Seuls 27% des entrants en doctorat ont obtenu leur baccalauréat dans la région des Hauts-de-France (dont 19% dans le département du Nord). Ce sont entrants des ED SHS qui sont les plus originaires des Hauts-de-France (45% d'entre eux dont 30% ont obtenu le baccalauréat dans le Nord). A contrario, les entrants des ED SMRE et ENGSYS sont ceux qui ont le moins souvent obtenu le baccalauréat dans la région des Hauts-de-France (13%) ; dans leur cas et respectivement 62% et 69% sont titulaires d'un titre équivalent au baccalauréat obtenu à l'étranger.

Si, dans l'ensemble, seuls 17% des entrants en doctorat sont titulaires du TOIEC ou TOEFL (ADUM), 43% déclarent (enquête) avoir un très bon niveau en anglais (équivalent C1 ou C2 du TOEIC). Paradoxalement, si on considère les séries de baccalauréat obtenues, les entrants de l'ED SHS sont ceux qui déclarent le plus avoir un niveau d'anglais moyen (ou mauvais) - avec les entrants de l'ED SESAM (effectif : 26).

Un entrant en doctorat sur cinq déclare avoir redoublé au moins une année durant ses études postbac ; si les différences sont relativement faibles entre les entrants des ED comparées, on observe cependant qu'un quart des entrants de l'ED SMRE déclare avoir redoublé au moins une année, contre moins d'un entrant sur dix de l'ED MADIS.

Un entrant en doctorat sur cinq déclare avoir interrompu durant au moins une année ses études supérieures. Ce taux d'ensemble masque le fait que cette situation est sensiblement plus fréquente parmi les entrants des ED SHS, SESAM (effectif : 25) et SJPG (effectif : 29), que parmi les entrants des autres ED (cette situation est même exceptionnelle parmi les entrants de l'ED ENGSYS).

Lorsqu'il y a interruption des études, c'est une fois sur deux (données non représentées) relatif à une expérience de vie active et pour diverses raisons dans les autres cas.

85% des entrants en doctorat ont accédé au doctorat suite à un Master ; cette situation varie selon les ED : les entrants des ED ENGSYS et MADIS sont respectivement 33% et 38% à sortir d'une école d'ingénieurs (dans ce cas certains sont également titulaires d'un Master).



Tab. 4 - Caractéristiques scolaires des entrants en doctorat en 2021-2022  
à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Baccalauréat ou équivalence</b>								
Général – Scientifique	37%	38%	51%	71%	30%	18%	16%	41%
Général – Économie & Social	-	-	2%	-	19%	26%	34%	8%
Général – Littéraire	1%	-	-	1,5%	23%	11%	3%	6%
Techno. / Pro / Équiv.française	3%	1,5%	-	2,5%	3%	3%	6%	3%
Équivalence étrangère	59%	60,5%	47%	25%	25%	42%	41%	43%
<b>Mention au baccalauréat*</b>								
Passable	22%	15%	7%	14%	29%	(24%)	(19%)	19%
Assez-bien	18%	19%	10%	23%	15%	(20%)	(24%)	19%
Bien	29%	35%	16%	29%	22%	(32%)	(19%)	26%
Très-bien	31%	31%	67%	34%	34%	(24%)	(38%)	36%
<b>Âge** au baccalauréat*</b>								
17 ans et moins	39%	37%	51%	41%	33%	35%	(32%)	39%
18 ans	38%	49%	39%	51%	49%	47%	(39%)	45%
19 ans et plus	23%	14%	10%	8%	18%	18%	(29%)	16%
<b>Lieu du baccalauréat*</b>								
Nord	8%	7%	17%	27%	30%	18%	25%	19%
Pas-de-Calais	4%	4%	4%	8%	15%	2,5%	6%	7%
Aisne Oise Somme	2%	2%	-	1%	-	5%	-	1%
Autre département	24%	18%	29%	39%	28%	26%	28%	28%
Étranger	62%	69%	50%	25%	27%	47,5%	41%	45%
<b>Certification en langue</b>								
TOIEC et/ou TOEFL	14%	22%	40%	18%	5%	13%	9%	17%
Aucune	86%	78%	60%	82%	95%	87%	91%	83%
<b>Niveau déclaré en anglais</b>								
Très bon (C1, C2)	43%	47%	44%	36%	42%	(45%)	(50%)	43%
Bon (B2)	42%	39%	50%	50%	35%	(41%)	(23%)	41%
Autre (B1, A1, A2)	15%	14%	6%	14%	23%	(14%)	(27%)	16%
<b>Redoublement études sup.</b>								
Aucun redoublement	75%	88%	93%	74%	82%	(79%)	(75%)	81%
Au moins un redoublement	25%	12%	7%	26%	18%	(21%)	(25%)	19%
<b>Interruption des études sup.</b>								
Aucune interruption	90%	98%	87%	83%	61%	(76%)	(72%)	81%
Au moins une interruption	10%	2%	13%	17%	39%	(24%)	(28%)	19%
<b>Diplôme d'accès au doctorat***</b>								
Master	82%	67%	62%	98%	96%	97%	94%	85%
École (ingénieurs, commerce, ...)	18%	33%	38%	2%	4%	3%	6%	15%

\* Baccalauréat ou équivalence française ou étrangère.

\*\* Âge en juillet de l'année d'obtention du baccalauréat.

\*\*\* En cas de double diplôme, les titres d'écoles ont été considérés prioritairement.

Source : ODIF – ULille - 2022

### 3.3 L'inscription en doctorat (tableau 5 – parties 1 et 2))

Un peu plus de la moitié (54%) des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT ont décidé de s'inscrire en doctorat au niveau Bac+5 ; cela est particulièrement le cas des entrants de l'ED MADIS (les deux tiers d'entre eux), et de ceux de l'ED ENGSYS (environ six sur dix d'entre eux). On remarque tout de même qu'un entrant en doctorat sur dix déclare avoir décidé de faire un doctorat avant même le début des études supérieures.

La première raison citée par les entrants en doctorat pour expliquer leur inscription est soit le fait d'être motivé par un projet de recherche (26%), soit le souhait de devenir enseignant-chercheur (25%). Les entrants des ED SHS et SESAM (effectif : 28) sont ceux qui ont le plus souvent (46%) décidé de s'inscrire en doctorat par intérêt pour un projet de recherche (on verra plus tard, et cela participe sans doute du constat, que ce sont également ceux qui sont le plus à l'origine de leur sujet de thèse). Leurs homologues de l'ED SJPG sont ceux qui sont les plus motivés à devenir enseignant-chercheur (47%). Pour les entrants des ED « scientifiques », les raisons de l'inscription en doctorat sont plus équilibrées, même si la motivation de devenir enseignant-chercheur est presque toujours la raison la plus souvent citée.

La seconde raison qui a le plus souvent (22% de l'ensemble des répondants) motivé l'inscription en doctorat est l'intérêt pour le projet de recherche (majorité relative - de 23% à 29% - parmi les entrants des ED ENGSYS, MADIS, BSL, et SESAM (N=23)).

La procédure en doctorat diffère avec tout ce qu'ont pu connaître les étudiants dans leur cursus antérieur. Plusieurs acteurs sont mobilisés qui appartiennent à plusieurs institutions, que « l'aspirant » au doctorat doit solliciter pour postuler à l'entrée en doctorat. Dans la plupart des École doctorales, et en particulier, les ED « scientifiques », un recrutement peut être organisé sous la forme d'un « concours » (dossier, oral devant une commission de recrutement, ...) selon un calendrier spécifique.

De fait, 75% des entrants en doctorat trouvent que la procédure d'inscription est compliquée (59%) voire même très compliquée (16%). Les entrants des ED MADIS et SJPG sont ceux qui jugent le plus souvent la procédure compliquée ou très compliquée.

Globalement, la procédure d'inscription est également jugée :

- trop longue par un quart des entrants en doctorat (davantage - 40% environ - par ceux des ED ENGSYS et MADIS et moins - 13% - par ceux des ED BSL et SJPG) ;
- stressante (50%) ou très stressante (18%) par une majorité absolue des entrants de toutes les ED observées.

Notons (données non représentées) que sur ces questions relatives à la procédure d'inscription, il n'y a pas de différences significatives entre le jugement émis selon la nationalité française ou étrangère des doctorants.

Parmi les éléments « annexes » de la procédure d'inscription, la Charte du doctorat qui fixe le cadre dans lequel se déroule le doctorat doit être signée par tous les acteurs du doctorat entrepris. Cette Charte est vue comme une formalité par la moitié des entrants en doctorat, alors qu'elle est jugée importante (car elle les engage et engage l'établissement) par environ 40% des entrants en doctorat. Étonnement, près de 10% des doctorants déclarent ne pas la connaître.

Étant donné les modes de recrutement des doctorants au sein des ED « scientifiques », il n'est pas étonnant de constater (tab. 5 - partie 2/2), que dans près de neuf cas sur dix (huit cas sur dix en BSL), le sujet de thèse est proposé par « la formation » (l'ED, le laboratoire, le directeur de thèse). Il en est tout autrement pour les entrants des ED SHS, SJPG et SESAM (N=26) qui dans huit cas sur dix ont eux-mêmes proposé le sujet de leur thèse.

Dans près des ¾ des cas, le sujet de thèse est aussi, en partie (37%) ou tout à fait (36%) dans la continuité d'un travail antérieur ; cela est particulièrement le cas pour les entrants de l'ED BSL et ceux de l'ED SHS et SESAM (N=27).

Tab. 5 - L'inscription des entrants en doctorat en 2021-2022  
à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement – partie 1/2

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Moment du choix du doctorat</b>								
Au niveau Bac+5	49%	58%	66%	52%	52%	50%	(63%)	54%
Au niveau Bac+4	14%	15%	9%	11%	19%	20%	(15%)	15%
Au niveau Bac+3, +2, +1	25%	13%	14%	23%	19%	23%	(15%)	20%
Avant les études supérieures	12%	14%	11%	14%	10%	7%	(7%)	11%
<b>Raison 1 de l'inscription</b>								
Motivé par un projet de recherche	15%	18%	22%	24%	46%	22%	(46%)	26%
Motivé par travail en laboratoire	13%	6%	9%	18%	3%	3%	(4%)	9%
Devenir enseignant-chercheur	25%	24%	22%	19%	24%	47%	(21%)	25%
Devenir chercheur secteur public	11%	7%	9%	7%	6%	3%	(4%)	7%
Devenir chercheur secteur privé	15%	20%	13%	9%	2%	3%	(-)	10%
Favoriser future insertion pro.	12%	18%	18%	16%	8%	13%	(14%)	14%
Motivé par enseignant-chercheur	9%	6%	4%	7%	9%	9%	(11%)	8%
Reconnaissance (compétences)	-	2%	2%	-	3%	-	(-)	1%
<b>Raison 2 de l'inscription</b>								
Motivé par un projet de recherche	20%	23%	29%	28%	16%	(12%)	(26%)	22%
Motivé par travail en laboratoire	25%	17%	11%	9%	12%	(12%)	(9%)	15%
Devenir enseignant-chercheur	11%	6%	18%	12%	26%	(23%)	(4%)	14%
Devenir chercheur secteur public	4%	2%	8%	5%	14%	(8%)	(13%)	7%
Devenir chercheur secteur privé	15%	19%	21%	19%	2%	(4%)	(9%)	13%
Favoriser future insertion pro.	22%	21%	8%	16%	16%	(23%)	(17%)	18%
Motivé par enseignant-chercheur	4%	13%	5%	11%	16%	(19%)	(22%)	11%
<b>Complexité procédure inscription</b>								
Procédure très compliquée	12%	15%	30%	13%	15%	23%	(15%)	16%
Procédure compliquée	60%	56%	51%	64%	58%	58%	(67%)	59%
Procédure simple (très simple)	28%	30%	19%	23%	27%	19%	(19%)	25%
<b>Calendrier de la procédure</b>								
Procédure trop longue	21%	40%	38%	13%	30%	13%	(26%)	26%
Procédure ni longue ni courte	72%	58%	55%	79%	60%	65%	(74%)	67%
Procédure trop courte	7%	2%	6%	8%	10%	23%	(-)	8%
<b>Impact de la procédure</b>								
Procédure très stressante	14,5%	11%	13%	21%	25,5%	19%	(22%)	18%
Procédure stressante	44,5%	45%	57%	47%	46%	58%	(63%)	49,5%
Procédure pas ou peu stressante	41%	43%	30%	32%	28,5%	23%	(15%)	32,5%
<b>Importance Charte du doctorat*</b>								
La charte importante	42%	44%	32%	42%	40%	51,5%	(46,5%)	42%
La charte est une formalité	49%	43%	53%	51%	52%	48,5%	(46,5%)	49%
Charte inconnue	9%	13%	15%	7%	8%	-	(7%)	9%

\* Voir exemplaire présenté en annexe 6.3

Source : ODIF – ULille - 2022

Tab. 5 bis - L'inscription des entrants en doctorat en 2021-2022  
à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement – partie 2/2

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Origine du sujet de thèse</b>								
Sujet proposé par le doctorant	14%	15%	9%	21%	81%	77%	(86%)	37%
Sujet proposé par la formation	86%	85%	91%	79%	19%	23%	(14%)	63%
<b>Continuité avec travail antérieur</b>								
Sujet tout à fait dans la continuité	27%	24%	31%	57%	34%	39%	(46%)	36%
Sujet en partie dans la continuité	35%	38%	42%	25%	48,5%	29%	(35%)	36,5%
Sujet pas dans la continuité	38%	38%	27%	18%	17,5%	32%	(19%)	27,5%
<b>Confidentialité de la thèse*</b>								
Thèse confidentielle	3%	-	-	18%	-	-	-	4%
Thèse non confidentielle	97%	100%	100%	82%	100%	100%	100%	96%
<b>Rentrée doctorale / Phd Welcome</b>								
Participation (au et/ou l'autre)	79%	75%	89%	86%	42%	68%	(63%)	72%
Non-participation	21%	25%	11%	14%	58%	32%	(37%)	28%
<b>Rentrée doctorale / Phd Welcome</b>								
Participation - Très utile(s)	31%	16%	15%	20%	(15%)	(30%)	ns	22%
Participation – Utile(s)	37%	50%	60%	58%	(55%)	(40%)	ns	49%
Participation – Peu utile(s)	23%	32%	12,5%	13%	(30%)	(30%)	ns	22%
Participation – Inutile(s)	9%	2%	12,5%	9%	(-)	(-)	ns	7%
<b>Projet de soutenance</b>								
Souhaite soutenir en 2024	89%	87%	91,5%	77%	35%	42%	(22%)	69%
Souhaite soutenir en 2025	7%	13%	8,5%	18%	47%	32%	(56%)	22,5%
Souhaite soutenir en 2026 ou plus	-	-	-	1,5%	10,5%	19%	(7%)	4%
Sans idée du terme	4%	-	-	4,5%	7,5%	7%	(15%)	4,5%

\* Une thèse peut se voir attribuer un statut confidentiel si il y a la nécessité de protéger ses résultats, le plus souvent en vue d'une future exploitation industrielle et commerciale, et dans l'attente d'un titre de propriété intellectuelle.

Source : ODIF – ULille - 2022

On notera que les thèses déclarées « confidentielles », ne concernent que les entrants en doctorat de l'ED BSL (18% d'entre eux).

Le Collège doctoral a organisé début décembre 2021 une « rentrée doctorale » commune aux doctorants des sept Écoles doctorales, ainsi que deux journées « Phd Welcome » pour les doctorants de nationalité étrangère. Ces journées destinées entre autres à favoriser une intégration rapide ont été suivies par 72% des entrants en doctorat. Ce taux d'ensemble masque le fait que les entrants en doctorat des ED « scientifiques » suivent en masse l'une et/ou l'autre de ces journées, tandis que les doctorants des autres ED (spécialement ceux de l'ED SHS) sont moins nombreux à participer à ces journées.

Parmi les entrants qui ont participé à l'une et/ou l'autre des journées, 71% déclarent que cela leur a été utile (49%), voire très utile (22%). Les doctorants de nationalité étrangère jugent significativement plus souvent que leurs homologues français que ces journées sont utiles ou très utiles (respectivement 77% contre 59%) - données non représentées.

Finalement, près de 70% des entrants en doctorat en 2021-2022 pensent qu'ils pourront soutenir leur thèse et obtenir leur doctorat au cours de l'année 2024. Ce taux d'ensemble masque une dichotomie marquée entre le projet de soutenance des entrants au sein des ED « scientifiques » qui sont neuf sur dix à penser pouvoir soutenir au cours de l'année 2024 et les entrants des autres ED pour lesquels les prévisions de soutenance sont plus étalées.

### 3.4 Le doctorat et son financement (tableau 6 - parties 1 et 2)

La presque totalité (97%) des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT préparent le doctorat en formation initiale ; le taux de doctorat préparé en formation continue<sup>10</sup> est significatif (8%) parmi les entrants des ED SHS et SJPG.

Tous les entrants des ED SMRE, ENGSYS et MADIS préparent leur doctorat à temps complet ; si cela est toujours le cas d'une majorité des entrants en doctorat des autres ED, au sein des ED autres que « scientifiques », le taux de préparation à temps partiel concerne un entrant sur cinq de l'ED SESAM à un entrant sur trois en SHS.

Si les doctorats réalisés en « collaboration industrielle » sont parfois inexistantes ou symboliques parmi les entrants des autres ED, 12% des thèses préparées par des doctorants de l'ED SMRE et 18% de celles de l'ED ENGSYS le sont.

Un doctorat sur dix environ est réalisé en cotutelle. Parmi les entrants en doctorat des ED SHS et ENGSYS 13% et 14% des thèses sont réalisées en cotutelle, cela est le cas de 22% des thèses des entrants en doctorat de l'ED SMRE. Les étudiants de nationalité étrangère sont 18,5% à réaliser leur doctorat en cotutelle (données non représentées), cela ne concerne que 5% des entrants en doctorat français.

81% des entrants en doctorat débutent le doctorat avec au moins un financement institutionnel. Ce taux d'ensemble masque de grandes différences entre d'abord les ED « scientifiques » et autres ED : si tous les entrants des ED SMRE, ENGSYS et MADIS bénéficient d'au moins un financement institutionnel (et 85% des entrants de l'ED BSL), cela est le cas de 72% des entrants de l'ED SESAM, mais seulement 52% de ceux de l'ED SHS et, surtout, de 34% des entrants en doctorat de l'ED SJPG.

Au niveau national le taux du stock de doctorants qui bénéficient d'un financement institutionnel est de 78%.

On remarque que le taux de bénéficiaires d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) n'est que de 5% parmi les entrants en doctorat en 2021-2022.

Au niveau national, le taux de financement CIFRE est de 10%<sup>11</sup>.

Parmi les bénéficiaires d'un financement institutionnel, 76% sont sous le régime du contrat doctoral (les écarts entre les ED sont peu significatifs). Le montant moyen déclaré du financement institutionnel obtenu (ou des financements cumulés) est de 1500 euros nets mensuel. Hormis le cas des entrants en doctorat de l'ED MADIS (près de 1700 euros nets mensuel), il n'y a pas de différence en matière de revenu moyen du financement selon l'ED observée.

Les doctorants peuvent avoir trois types d'activités connexes à leur doctorat : enseigner, faire de la valorisation de la recherche et/ou faire du conseil. En début de thèse, 75% des entrants en doctorat qui ont une activité connexe à leur thèse font de l'enseignement ; logiquement l'activité de conseil est la moins répandue.

---

<sup>10</sup> La formation continue est un type de formation proposée aux salariés ou aux demandeurs d'emploi en vue d'améliorer leurs compétences et/ou d'acquérir de nouvelles compétences.

<sup>11</sup> Source MESRI-DGESIP / DGRI-SIES.

Tab. 6 - Caractéristiques administratives et financières des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement – partie 1/2

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Type de scolarité</b>								
Formation initiale	98%	100%	100%	97,5%	92%	92%	94%	96,5
Formation continue	2%	-	-	2,5%	8%	8%	6%	3,5%
<b>Quotité du doctorat</b>								
À temps complet	100%	100%	100%	86%	68,5%	76%	81%	88,5%
À temps partiel	-	-	-	14%	31,5%	24%	19%	11,5%
<b>Collaboration industrielle</b>								
Pas de collaboration industrielle	88%	82%	91%	99%	97%	92%	100%	92%
Collaboration démarrée ou à venir	12%	18%	9%	1%	3%	8%	-	8%
<b>Cotutelle</b>								
Doctorat sans cotutelle	78%	87%	96%	99%	86%	97%	91%	89%
Doctorat en cotutelle	22%	13%	4%	1%	14%	3%	9%	11%
<b>Codirection</b>								
Doctorat sans codirection	8%	37%	53%	48%	80%	60,5%	53%	45%
Doctorat en codirection	92%	63%	47%	52%	20%	39,5%	47%	55%
<b>Financement*</b>								
Sans financement institutionnel	-	-	-	15%	48%	66%	28%	19%
MESRI	29,5%	20,5%	20%	30%	5%	16%	25%	21%
ANR	8%	9,5%	27%	15%	1,5%	-	-	9,5%
EPIC-EPST	8%	9,5%	9%	4%	2,5%	-	-	5,5%
CIFRE	5%	6%	7,5%	1,5%	4%	5%	9,5%	5%
Établissement enseignement sup.	6%	5%	11%	1,5%	14%	5%	16%	7,5%
Collectivité territoriale / locale	15,5%	6%	3,5%	21,5%	5%	8%	12,5%	11%
Autre contrat de recherche	14%	27,5%	14,5%	11,5%	15%	-	6%	14%
Financement pour étrangers	14%	16%	7,5%	-	5%	-	3%	7,5%
<b>Type de contrat de financement</b>								
Doctoral	72%	70%	82%	76%	37%	29%	44%	62%
CDI / CDD	16%	13%	9%	9%	9%	5%	25%	12%
Bourse	12%	17%	9%	-	6%	-	3%	7%
Sans financement	-	-	-	15%	48%	66%	28%	19%
<b>Montant médian du financement</b>								
Mensuel net	1500 €	1525 €	1680 €	1500 €	1500 €	ns	ns	1500 €
<b>Activité connexe au doctorat</b>								
Aucune	75%	67%	57%	82%	36%	ns	(57%)	68%
Enseignement	20%	24%	32%	5%	56%	ns	(29%)	24%
Valorisation de la recherche	4%	8%	9%	8%	8%	ns	(14%)	6,5%
Conseil	1%	2%	2%	5%	-	ns	(-)	1,5%

\* Financement le plus important si plusieurs ; si plusieurs financements à parts égales, l'ordre de priorité est le suivant : MESRI, ANR, EPIC-EPST, contrat de recherche et assimilé, établissement d'enseignement supérieur, collectivité locale, financement pour doctorant étranger (la CIFRE est toujours en financement unique).

Source : ODIF – ULille - 2022

En élargissant la question du financement institutionnel du doctorat à celle des moyens de la réalisation du doctorat, on peut alors mieux comprendre la situation des entrants en doctorat des Écoles doctorales autres que « scientifiques » (même si les entrants de l'ED BSL sont dans une situation un peu différente de celle des entrants des ED SMRE, ENGSYS et MADIS).

On observe alors que l'essentiel des moyens mobilisés pour réaliser le doctorat est le fruit de l'exercice d'une activité salariée non liée au doctorat : 17% de l'ensemble des entrants en doctorat exercent une activité rémunérée qui n'est pas liée au doctorat (ou à la recherche entreprise). Plus qu'ailleurs, ce taux d'ensemble masque des différences très importantes selon l'ED observée : 58% des entrants au sein de l'ED SJPG, 43% de ceux de l'ED SHS et 25% de ceux de l'ED SESAM exercent une activité rémunérée non connexe au doctorat.

Près des trois quarts des entrants en doctorat en 2021-2022 déclarent que leur situation financière est suffisante (63%) ou très suffisante (10%). Si les plus satisfaits de leur situation financière sont les entrants de l'ED MADIS, on constate que 10% des doctorants des ED SHS et SJPG jugent leur situation financière très insuffisante.

Près d'un entrant en doctorat sur quatre de nationalité française juge sa situation financière (très) insuffisante ; cela est le cas d'un tiers des entrants de nationalité étrangère (données non représentées).

Dans un tiers des cas (données non représentées), quand les doctorants exercent une activité rémunérée non liée au doctorat, il s'agit d'une activité d'enseignant (les autres activités sont très diverses : juriste, médecin, psychologue, ingénieur d'études, etc.).

Plus des  $\frac{3}{4}$  des entrants en doctorat qui exercent une activité non liée au doctorat déclarent que leur activité est indispensable à leur situation financière ; 18% disent qu'elle est très utile.

Dans les deux tiers des cas, l'activité exercée parallèlement à la réalisation du doctorat est jugée gênante (46%), voire très gênante (19%).

Seuls 20% environ des entrants en doctorat déclarent au moment de l'enquête (mars 2022) rechercher une activité rémunérée non liée au doctorat (dans la moitié des cas la recherche se porte sur une activité de quelques heures par semaine – moins d'un mi-temps). 41% des doctorants de nationalité étrangère recherchent une activité rémunérée, contre 7% (données non représentées).

En première année de doctorat, 10% des entrants sont déjà titulaires d'un concours de la Fonction publique, c'est particulièrement le cas d'environ un doctorant sur cinq de l'ED SHS.

Tab. 6 bis - Caractéristiques administratives et financières des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement – partie 2/2

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Moyen pour réaliser le doctorat*</b>								
Financement institutionnel	97%	100%	94,5%	78,5%	47%	29%	69%	77%
Financement + Apports perso*.	3%	-	5,5%	6,5%	5%	5%	3%	4%
Activité non connexe**	-	-	-	15%	34%	45%	22%	14%
Activité non connexe + Apports p.	-	-	-	-	9%	13%	3%	3%
Apports personnels**	-	-	-	-	5%	8%	3%	2%
<b>Jugement situation financière</b>								
Très suffisante	6%	5,5%	16%	12%	11%	13%	(11%)	10%
Suffisante	73,5%	63,5%	71%	58%	56%	52%	(59%)	63%
Insuffisante	17%	31%	13%	30%	24%	25%	(30%)	24%
Très insuffisante	3,5%	-	-	-	9%	10%	-	3%
<b>Importance de l'activité salariée</b>								
Activité indispensable	-	-	-	ns	(92%)	ns	ns	78%
Activité très utile	-	-	-	ns	(8%)	ns	ns	18%
Activité utile / pas vraiment utile	-	-	-	ns	(-)	ns	ns	4%
<b>Impact de l'activité salariée</b>								
Activité très gênante	-	-	-	ns	(13%)	ns	ns	19%
Activité gênante	-	-	-	ns	(61%)	ns	ns	46%
Activité très peu / pas gênante	-	-	-	ns	(26%)	ns	ns	35%
<b>Recherche d'une activité salariée</b>								
Ne recherche pas d'activité	77%	66%	87%	85%	80%	ns	ns	78%
Recherche activité ½ ou plus	8%	15%	4%	3%	12%	ns	ns	10%
Recherche activité moins ½ temps	15%	19%	9%	12%	8%	ns	ns	12%
<b>Concours de la Fonction publique</b>								
Aucun concours obtenu	97,5%	98%	87%	92%	78,5%	93%	(85%)	90,5%
Titulaire d'un concours***	2,5%	2%	13%	8%	21,5%	7%	(15%)	9,5%

\* Soutien financier de la famille, du conjoint, économies, prêt.

\*\* Activité non connexe : (revenu de l')activité salariée non liée au doctorat.

\*\*\* Concours obtenu avant l'inscription en doctorat dans la Fonction publique française ou étrangère.

Source : ODIF – ULille - 2022



### 3.5 La direction de thèse des entrants en doctorat

Près des trois quarts des entrants en 2021-2022 au sein de l'ULille, de l'ECL ou de l'IMT déclarent que leur directeur de thèse est à l'origine de leur sujet de thèse ou a participé à sa formulation. C'est parmi les entrants de l'ED BSL que le directeur de thèse a le plus souvent (85%) été à l'origine du sujet de thèse ou participé à sa formulation ; c'est, a contrario, parmi les entrants de l'ED SHS que le directeur de thèse a le moins souvent (54%) été à l'origine du sujet de thèse ou participé à sa formulation.

La presque totalité des entrants en doctorat sont globalement satisfaits (29%) et surtout tout à fait satisfaits (67%) des premières semaines ou premiers mois d'encadrement de leur thèse par leur directeur de thèse. Les entrants de l'ED SJPG sont ceux qui sont le plus tout à fait satisfaits de l'encadrement reçu, alors que leurs homologues de l'ED BSL sont un peu moins enthousiastes (59% de tout à fait satisfaits).

Les trois quarts des directeurs de thèse n'ont qu'un néo doctorant à encadrer ; les directeurs de l'ED SHS se singularisent en étant les seuls à encadrer majoritairement 2 entrants en doctorat ou plus (52%).

Parmi les directeurs de thèses des entrants en doctorat en 2021-2022, les hommes sont majoritaires dans toutes les ED.

La majorité des thèses (55%) sont suivies en codirection (le plus souvent un codirecteur, mais parfois - 8 cas - jusqu'à trois codirecteurs). C'est parmi les entrants des ED « scientifiques » que se rencontrent le plus les codirections de thèse (jusqu'à 92% pour les doctorants de l'ED SMRE), alors que pour les autres ED la codirection est toujours minoritaire (jusqu'à « seulement » 20% pour les doctorants de l'ED SHS).

Si la moitié des entrants en doctorat de nationalité française a un codirecteur, cela est le cas de 63% de leurs homologues de nationalité étrangère (données non représentées).

Les doctorats réalisés en cotutelle<sup>12</sup> concernent environ un entrant en doctorat sur dix. Cette proportion est double pour les entrants de l'ED SMRE alors qu'elle est symbolique pour ceux des ED MADIS, BSL et SJPG.

---

<sup>12</sup> On rappelle que la cotutelle correspond au partage de la responsabilité de la formation et de l'encadrement entre deux établissements (ici, l'ULille ou l'ECL ou l'IMT et un établissement d'enseignement supérieur étranger).

Tab. 7 - Direction de thèse des entrants en doctorat en 2021-2022  
à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Aides du directeur de thèse</b>								
À l'origine du financement	10%	15%	7%	8%	8%	(-)	(11%)	9%
Participe recherche financement	9%	6%	11%	8%	13%	(7%)	(14%)	10%
À l'origine du sujet de thèse	15%	17%	11%	22%	8%	(7%)	(-)	13%
Participe définition sujet de thèse	8%	10%	-	2%	9%	(30%)	(25%)	9%
Facilite intégration laboratoire	1%	-	2%	-	11%	(-)	(7%)	3%
Invite réflexion avenir pro.	3%	4%	-	2%	14%	(4%)	(-)	4%
Sujet + intégration	6%	15%	14%	6%	6%	(15%)	(7%)	9%
Sujet + intégration + financement	23%	19%	23%	19%	8%	(11%)	(11%)	17%
Sujet + intégration + financement + projet pro.	23%	12%	23%	28%	17%	(11%)	(14%)	20%
Sujet + intégration + projet pro.	3%	2%	9%	8%	6%	(15%)	(11%)	6%
<b>Jugement encadrement du DT*</b>								
Tout à fait satisfait	64%	63%	70%	59%	71%	80%	(78%)	67%
Globalement satisfait	29%	33%	28%	35%	26%	17%	(22%)	29%
Globalement insatisfait	7%	4%	2%	6%	3%	3%	(-)	4%
<b>Nombre de néo doctorants</b>								
Le doctorant	78%	81%	66%	94%	48%	90%	69%	75%
Au moins un 2nd néo doctorant	22%	19%	34%	6%	52%	10%	31%	25%
<b>Sexe du directeur de thèse</b>								
Femme	24%	-	11%	41%	48%	42%	28%	28%
Homme	76%	100%	89%	59%	52%	58%	72%	72%
<b>Codirection de thèse</b>								
Doctorat sans codirection	8%	37%	53%	48%	80%	60,5%	53%	45%
Doctorat en codirection	92%	63%	47%	52%	20%	39,5%	47%	55%
<b>Cotutelle de la thèse</b>								
Doctorat sans cotutelle	78%	87%	96%	99%	86%	97%	91%	89%
Doctorat en cotutelle	22%	13%	4%	1%	14%	3%	9%	11%

\* Directeur de thèse.

Source : ODIF – ULille - 2022

### 3.6 Le laboratoire d'accueil des entrants en doctorat

30% des entrants en 2021-2022 au sein de l'ULille, de l'ECL ou de l'IMT disent avoir réalisé un stage au cours de leurs études supérieures dans leur laboratoire d'accueil. Les entrants en doctorats de l'ED BSL sont les seuls à avoir majoritairement (59%) réalisé un stage dans leur laboratoire d'accueil avant leur inscription en doctorat ; a contrario, leurs homologues de l'ED SJPG n'ont qu'exceptionnellement déjà réalisé un stage dans leur laboratoire d'accueil.

Plusieurs aspects/caractéristiques du laboratoire d'accueil ont positivement influencé la décision de s'inscrire en doctorat : les trois caractéristiques les plus souvent citées sont « l'ouverture à l'international » (i.e. échanges de personnels, partenariats avec d'autres laboratoires étrangers, etc.), la notoriété internationale et les moyens (équipements scientifiques, informatiques, ... - hors état des locaux). Les entrants au sein de l'ED SJPG sont les plus nombreux à citer « l'ouverture à l'international » (47%), alors que ce sont aussi ceux qui font le moins référence à la notoriété internationale de leur laboratoire d'accueil (contrairement à 59% des doctorants de l'ED BSL). Quant aux « moyens » du laboratoire, ils sont le plus souvent évoqués (42%) par les entrants en doctorat de l'ED ENGSYS et les moins souvent cités par leurs homologues de l'ED SHS.

Près de la moitié (47%) des entrants en doctorat sont « tout à fait satisfaits » des ressources que leur laboratoire d'accueil met à leur disposition pour réaliser leur thèse. Les doctorants des ED ENGSYS et MADIS sont ceux qui sont les plus « tout à fait satisfaits » (63% environ).

Au moment de l'enquête (printemps 2022), neuf entrants en doctorat sur dix déclarent être « en partie » (36%) ou, surtout, « tout à fait » (56%) intégrés à leur laboratoire d'accueil. Les étudiants des ED « scientifiques » sont ceux qui se déclarent le plus « tout à fait » intégrés (de 64% des doctorants de l'ED ENGSYS et MADIS à 74% de ceux de l'ED BSL), ce qui est logique eu égard aux impératifs de la recherche dans les domaines scientifiques et le fait qu'une grande partie du travail de thèse doit être menée dans le laboratoire ne serait-ce pour l'utilisation de ses équipements scientifiques. Pour les raisons inverses, moins d'un tiers des entrants des ED SHS, SJPG et SESAM se déclarent « tout à fait intégrés » à leur laboratoire d'accueil, alors qu'une part significative se déclare même « pas intégrés ».

En ce qui concerne enfin le fait que le laboratoire d'accueil soit labellisé « Laboratoire d'excellence » (LABEX)<sup>13</sup> ou non, ou que le laboratoire dispose ou d'un (ou plusieurs) EQUIPEX<sup>14</sup>, on constate surtout que dans les deux cas c'est la méconnaissance de ces deux aspects qui l'emporte parmi une majorité importante des entrants en doctorat.

---

<sup>13</sup> Les laboratoires d'excellence sont des laboratoires (un peu plus d'une centaine) qui ont été reconnus pour leur qualité, leur rayonnement international dans le cadre du programme « Investissement d'avenir », et qui disposent de moyens financiers exceptionnels afin d'être en mesure de figurer à la pointe de la recherche et de rivaliser avec les laboratoires étrangers.

<sup>14</sup> Les Equipex sont des laboratoires labellisés du fait de leur utilisation d'équipements scientifiques de pointe. La cinquantaine d'équipes labellisées Equipex dans le cadre du Grand emprunt bénéficient de moyens supplémentaires pour développer leurs infrastructures et financer de nouveaux projets.

Tab. 8 - Le laboratoire d'accueil des entrants en doctorat en 2021-2022  
à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Stage de Master dans le labo</b>								
Oui	36%	27%	29%	59%	17%	7%	(18%)	31%
Non	64%	73%	71%	41%	83%	93%	(82%)	69%
<b>Aspects positifs du laboratoire*</b>								
Son ouverture internationale	35%	30%	39%	40%	26%	47%	(22%)	34%
Sa notoriété internationale	20%	32%	24%	59%	17%	7%	(18%)	31%
Sa notoriété nationale	9%	4%	24%	19%	16%	16%	(14%)	14%
Sa notoriété à l'ULille	8%	9%	9%	10%	16%	6%	(18%)	11%
Ses partenariats - secteur privé	16%	30%	9%	18%	3%	13%	(4%)	14%
Ses moyens	39%	42%	35%	37%	9%	19%	(19%)	30%
Ses locaux	17%	24%	20%	23%	11%	3%	(14%)	17%
<b>Jugement sur ressources du labo mises à disposition</b>								
Tout à fait satisfaisants	49%	62%	64%	51%	30%	(21%)	(46%)	47%
En partie satisfaisants	41%	32%	36%	42%	55%	(64,5%)	(36%)	43%
Pas vraiment satisfaisants	7,5%	6%	-	6%	15%	(14,5%)	(14%)	9%
Pas du tout satisfaisants	2,5%	-	-	2%	-	(-)	(4%)	1%
<b>Intégration dans le laboratoire</b>								
Tout à fait intégré	71%	64%	64%	74%	32%	(18%)	(36%)	56%
En partie intégré	25%	32%	31%	23%	49%	(64%)	(50%)	36%
Pas intégré	4%	4%	5%	3%	19%	(18%)	(14%)	8%
<b>Laboratoire labellisé LABEX</b>								
Ne sait pas	68%	78%	84%	64%	79%	68%	(75%)	73%
Oui	18%	16%	9%	14%	11%	19%	(7%)	14%
Non	14%	6%	7%	22%	10%	13%	(18%)	13%
<b>Laboratoire dispose ÉQUIPEX</b>								
Ne sait pas	62%	58%	86%	71%	67%	77%	(70%)	69%
Oui, sera utile à la thèse	28%	24%	12%	15%	12%	13%	(7,5%)	17%
Oui, inutile à la thèse	4%	14%	-	1%	10,5%	-	(7,5%)	6%
Non	6%	4%	2%	13%	10,5%		(15%)	8%

\* Plusieurs réponses étaient possibles ; les pourcentages correspondent à la proportion des entrants en doctorat qui ont sélectionné la modalité présentée (leurs sommes peuvent donc être supérieures à 100%).

Source : ODIF – ULille - 2022

### 3.7 L'École doctorale de rattachement des entrants en doctorat

Tous les entrants en doctorat en 2021-2022 au sein de l'ULille, de l'ECL ou de l'IMT sont accueillis dans un laboratoire de tutelle mais aussi dans une École doctorale qui, en particulier, développe et propose des formations tout au long du cursus doctoral et qui, finalement, délivre le doctorat.

Près des trois quarts des entrants en doctorat déclarent que leur ED est « importante » (48%), voire « très importante » (25%) pour la réalisation de leur doctorat. Les différences sont faibles en la matière selon les ED.

Le rôle le plus souvent assigné à l'ED (88%) par les entrants en doctorat est celui de « proposer des formations » (ce qui correspond à l'un de ses rôles institutionnels) ; en dehors de ce rôle majeur (reconnu par les entrants des sept ED), les autres rôles sont cités de manière équilibrée.

À l'instar du constat fait en ce qui concerne les LABEX et les EQUIPEX, on constate que près (45%) d'un entrant en doctorat sur deux ne sait pas si son sujet de thèse fait partie des thèmes d'un des Hubs de recherche et de formation de l'I-site Université Lille Nord-Europe<sup>15</sup> (parmi les entrants des ED SMRE, ENGSYS et MADIS c'est la majorité des entrants qui ne le sait pas).

Tab. 9 – Aspects de l'École Doctorale de rattachement des entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Importance de l'ED</b>								
Très importante	26%	28%	22%	27%	14%	(38%)	(28%)	25%
Importante	53%	38%	39%	55%	52%	(45%)	(48%)	48%
Peu importante	17%	32%	30%	13%	31%	(10%)	(20%)	22,5%
Pas importante	4%	2%	9%	5%	3%	(7%)	(4%)	4,5%
<b>Rôles de l'ED*</b>								
Sélectionner les doctorants	52%	33%	41%	63%	43%	58%	54%	49%
Attribuer les financements	45%	31%	44%	55%	45%	58%	56%	46%
Veiller à la Charte du doctorat	59%	57%	50%	63%	64%	42%	46%	57%
Respect de la CIF**	60%	47%	54%	58%	58%	36%	50%	54%
Proposer des formations	84%	82%	91%	90%	91%	84%	89%	88%
Échanges chercheurs/doctorants	48%	48%	35%	58%	54%	53%	56%	50%
Valoriser les recherches	34%	47%	28%	42%	51%	26%	44%	40%
Contribuer mobilité des doctorants	49%	48%	44%	63%	58%	58%	56%	53%
Médiation si conflits doctorants/DT	55%	52%	52%	70%	30%	42%	41%	50%
Aides démarches administratives	60%	55%	46%	70%	70%	65%	59%	62%
Aide à l'insertion professionnelle	50%	52%	41%	55%	49%	50%	26%	48%
<b>Thème de thèse / Hubs R&amp;F***</b>								
Oui	31%	14%	27%	41%	47%	(66%)	(51%)	34%
Non	19%	28%	20,5%	18,5%	21,5%	(22%)	(18,5%)	21%
Ne sait pas	50%	58%	52%	42%	32%	(44%)	(30,5%)	45%

\* Plusieurs réponses étaient possibles ; les pourcentages correspondent à la proportion des entrants en doctorat qui ont sélectionné la modalité présentée (leurs sommes peuvent donc être supérieures à 100%).

\*\* Convention Individuelle de Formation.

\*\*\* Hubs de recherche et formation de l'I-site Université Lille Nord Europe.

Source : ODIF – ULille - 2022

<sup>15</sup> Quatre hubs de recherche et formation interdisciplinaires existent : santé de précision, planète en mutation, numérique au service de l'humain et cultures, sociétés et pratiques en mutation.

### 3.8 Le projet professionnel des entrants en doctorat

Moins d'un tiers des entrants en 2021-2022 au sein de l'ULille, de l'ECL ou de l'IMT disent au printemps 2022 avoir un projet professionnel précis (après l'obtention du doctorat) ; 17% déclarent n'avoir aucun projet professionnel en début de doctorat. Les différences observées entre les sept ED sont relativement faibles (les entrants au sein de l'ED SJPG sont ceux qui ont le plus souvent un projet professionnel précis et ceux qui disent le moins n'avoir aucun projet – on rappelle que la majorité d'entre eux exerce une activité non connexe au doctorat durant sa réalisation).

Les doctorants de nationalité étrangère sont deux fois plus souvent sans projet professionnel relativement à leurs homologues français (24% contre 12% - données non représentées).

Lorsqu'ils ont un projet professionnel, près de la moitié (45%) des entrants en doctorat souhaitent devenir enseignant-chercheur lorsqu'ils auront obtenu le doctorat ; cela est bien plus souvent le souhait des entrants de l'ED SHS et SJPG (66% et 78%) que le souhait des entrants de toutes les ED « scientifiques » (24% de ceux de l'ED ENGSYS et 37% environ des entrants des autres ED « scientifiques »). Les entrants de l'ED ENGSYS sont de loin ceux qui souhaitent le plus souvent devenir ingénieur R&D du secteur privé.

Sur ce point, il n'y a pas de différences significatives entre les doctorants français et les doctorants étrangers.

37% des entrants en doctorat souhaitent travailler dans la Région des Hauts-de-France après avoir obtenu le doctorat (parmi ceux-là, plus de 4 sur 5 souhaitent travailler dans la métropole lilloise). Les entrants de l'ED SJPG, qui sont pour beaucoup déjà en activité, sont ceux qui, avec les doctorants de l'ED SHS, souhaitent le plus travailler dans la Région des Hauts-de-France et surtout dans la métropole lilloise. Si environ 30% des entrants en doctorat souhaitent travailler à l'étranger après avoir obtenu le doctorat, on note que cela est le cas d'environ 40% des entrants des ED MADIS et BSL.

Les doctorants de nationalité étrangère souhaitent deux fois plus souvent travailler à l'étranger que leurs homologues français (respectivement 40% contre 21% - données non représentées).

Les trois quarts des entrants en doctorat n'ont pas le projet de passer un concours de la Fonction publique (française ou étrangère) durant la réalisation du doctorat ; l'essentiel des autres doctorants l'envisage « peut-être » quelle que soit l'ED observée.

Finalement, moins d'un tiers des entrants en doctorat pensent qu'après avoir obtenu le doctorat leur insertion professionnelle sera « facile » (24%), ou « très facile » (7%) ; la même proportion de doctorants pense que son insertion professionnelle sera au contraire « difficile » (22%), ou « très difficile » (10%). Les doctorants des ED « scientifiques », hormis ceux de l'ED BSL, sont plus optimistes que ceux des autres ED (ce sont ceux de l'ED SHS qui sont les moins confiants). Là encore, il n'y a pas de différences significatives entre les doctorants français et les doctorants étrangers.

Tab. 10 - Projet professionnel des entrants en doctorat en 2021-2022  
à l'ULille, l'ECL ou l'IMT selon l'École Doctorale de rattachement

École doctorale	SMRE	ENGSYS	MADIS	BSL	SHS	SJPG	SESAM	Total
<b>Projet professionnel au moment de l'inscription en doctorat</b>								
Projet pro. précis	28%	30%	29%	38%	31%	43%	(19%)	31%
Projet pro. pas précis	53%	46%	60%	49%	55%	50%	(50%)	52%
Pas de projet pro.	19%	24%	11%	13%	14%	7%	(31%)	17%
<b>Profession postdoc souhaitée</b>								
Enseignant-chercheur*	38%	24%	37%	36%	66%	78%	(44%)	45%
Chercheur - secteur public	17,5%	5%	13%	20%	11%	3,5%	(22%)	13,5%
Chercheur - secteur privé	19%	18%	26%	25,5%	7%	-	(5,5%)	16%
Ingénieur R&D – secteur privé	17,5%	42%	16%	12,5%	-	-	-	13,5%
Profession libérale ou (auto) entrepreneur	1,5%	5%	2,5%	3%	12,5%	15%	-	6%
Autre profession**	6,5%	5%	5,5%	3%	3,5%	3,5%	(28,5%)	6%
<b>Lieu d'emploi postdoc souhaité</b>								
Métropole Européenne de Lille	26%	33%	20%	29%	45%	41%	(25%)	31%
Hauts-de-France - hors MEL	8%	4%	-	1%	8%	21%	(4%)	6%
En France – hors HdF	39%	35%	42%	29%	29%	24%	(46%)	34%
À l'étranger	27%	28%	38%	41%	18%	14%	(25%)	29%
<b>Intention concours de la FP***</b>								
Non	67%	69%	76%	83%	88%	57%	(76%)	75%
Peut-être	28%	27%	17%	14%	10,5%	36%	(24%)	21%
Oui	5%	4%	7%	3%	1,5%	7%	(-)	4%
<b>Jugement sur insertion professionnelle à venir</b>								
IP devrait être : très facile	5%	5%	10%	9%	7%	(12%)	(-)	7%
IP devrait être : facile	23%	32%	35%	15%	13%	(32%)	(35%)	24%
IP devrait être : un peu difficile	46%	49%	40%	42%	16%	(32%)	(26%)	37%
IP devrait être : difficile	17%	12%	12,5%	23%	46%	(8%)	(26%)	22%
IP devrait être : très difficile	9%	2%	2,5%	11%	18%	(16%)	(13%)	10%

\* Enseignant-chercheur et assimilé de l'enseignement supérieur privé et étranger.

\*\* Dont « cadre de la fonction publique » ou « du secteur privé » hors fonction d'études et de recherche (respectivement 2,5% et 2%)

\*\*\* Intention de tenter au moins un concours de la Fonction publique durant le doctorat.

Source : ODIF – ULille - 2022

## 4 PROFILS DES ENTRANTS EN DOCTORAT EN 2021-2022

Pour comparer de la manière la plus synthétique possible les Écoles doctorales entre elles, nous avons réalisé une caractérisation statistique. Cette dernière<sup>16</sup> permet d'identifier, parmi l'ensemble des variables et de leurs modalités, celles qui caractérisent le plus les sept Écoles doctorales comparées.

### 4.1 Caractérisation des entrants de l'ED SMRE

On observe ainsi que les entrants en doctorat 2021-2022 à l'ULille, l'ECL ou l'IMT rattachés à l'**ED SMRE** sont surtout caractérisés par le fait d'être significativement plus souvent que l'ensemble :

- des personnes qui bénéficient d'au moins un financement institutionnel (davantage destiné aux doctorants étrangers, ou issu de MESRI) ; du fait du/des financements, ces personnes jugent davantage que leurs ressources sont suffisantes pour réaliser le doctorat et n'exercent pas d'activité rémunérée non liée au doctorat ;

- ces doctorants sont plus souvent de nationalité étrangère (en ayant plus souvent obtenu leur diplôme d'accès au doctorat à l'étranger, en étant en France depuis moins d'un an ou depuis une ou deux années, tout en déclarant avoir un bon niveau en français et en ayant choisi de faire un doctorat en France du fait du niveau de sa recherche ou parce qu'il s'agissait d'une continuité d'études) ;

- ce sont aussi des personnes qui réalisent plus souvent leur doctorat (à temps plein) en cotutelle, et avec au moins un codirecteur. La soutenance de la thèse est projetée en troisième année de doctorat (en 2024).

---

<sup>16</sup> La caractérisation statistique est une procédure qui permet de décrire une variable, ou les modalités d'une variable aux regards des variables explicatives introduites dans la caractérisation. Il faut retenir que **les éléments caractéristiques d'une modalité ou d'une variable ne sont pas forcément ceux qui, au niveau descriptif, sont les plus représentés : ils sont caractéristiques parce qu'ils sont significativement plus représentés au sein de la modalité étudiée relativement à leur représentation dans l'ensemble de la population.** La procédure est réalisée sous SPAD. Extrait de l'aide du logiciel : « cette procédure est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associé une probabilité : plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant : pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écarts-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écarts-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population », Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1<sup>ère</sup> éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, page 182.



Tab.11 - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale SMRE

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Codirection de la thèse	Deux codirecteurs	8,5	31	31,3
Financement	Rémunération dédiée au doctorat	6,5	99	100,0
Thème doctorat - Thème HUB*	Hub Planète en mutation	6,0	20	20,2
Origine sujet de thèse	Sujet proposé par la formation	5,0	75	75,8
Quotité du doctorat	Doctorat réalisé à temps plein	4,7	99	100,0
Projet de soutenance	En 2024	4,6	76	76,8
Doctorat réalisé grâce à ...	Financement institutionnel	4,2	80	80,8
Doctorat en cotutelle	Doctorat en cotutelle	3,7	22	22,2
Série du bac (ou équivalence)	Équivalence étrangère	3,4	58	58,6
Lieu d'emploi souhaité (doctorants étrangers)	Souhaite travailler en France	3,4	23	23,2
Lieu du diplôme d'accès	Diplôme accès hors France	3,4	32	32,3
Plus haut diplôme des parents	Aucune personne avec Bac ou plus	3,3	26	26,3
Intégration dans le laboratoire	Tout à fait intégré	3,1	59	59,6
Nationalité	Étrangère	3,0	56	56,6
Codirection de la thèse	Un codirecteur	3,0	60	60,6
Activité salariée annexe	Aucune activité salariée	3,0	79	79,8
Doctorat : raison 2	Motivé par le travail en laboratoire	3,0	20	20,2
Lieu du bac. (ou équivalence)	Étrangers	2,8	29	29,3
Type de logement	Résidence universitaire (CROUS)	2,7	10	10,1
Labo dispose d'un EQUIPEX ?	EQUIPEX - peut/pourra y avoir accès	2,7	23	23,2
Jugement situation financière	Suffisante	2,7	64	64,6
Type de financement	Pour doctorants étrangers	2,5	14	14,1
Depuis quand en France (doctorants étrangers)	En France depuis une ou deux années	2,5	14	14,1
Information sur insertion professionnelle	Reçue après l'inscription en doctorat	2,5	22	22,2
Nombre de financements	2	2,4	18	18,2
Thèse : continuité ancien travail	Pas du tout continuité travail antérieur	2,4	33	33,3
Jugement de la « rentrée doctorale »	Très utiles	2,4	22	22,2
Aspect positif du laboratoire	Ses moyens	2,3	34	34,3
Niveau en français (doctorants étrangers)	Bon niveau en français (équivalent B2)	2,3	13	13,1
Bénéficie d'un financement	Oui et n'en cherche plus	2,3	65	65,7
Raison doctorat en France (doctorants étrangers)	Niveau élevé de la recherche	2,3	17	17,2
Raison doctorat en France (doctorants étrangers)	Continuité des études réalisées en France	2,2	14	14,1
Type de logement	Résidence étudiante privée	2,2	17	17,2
Nombre de financements	1	2,2	68	68,7
Projet professionnel	Ingénieur R&D dans le secteur privé	2,1	17	17,2
Depuis quand en France (doctorants étrangers)	En France depuis moins d'un an	2,1	21	21,2
Stress de l'inscription en doctorat	Procédure pas ou très peu stressante	2,0	36	36,4
Titulaire d'un concours de la FP	Aucun concours de la FP obtenu	2,0	80	80,8
Type de financement	MESRI	2,0	29	29,3

\* Hub recherche et formation de l'I-site Lille Nord Europe (4 thèmes).

Source : ODf – ULille – 2022

## 4.2 Caractérisation des entrants de l'ED ENGSYS

Les entrants en doctorat rattachés à l'**ED ENGSYS** sont caractérisés par le fait d'être significativement plus souvent que l'ensemble des entrants :

- des hommes dont la thèse est dirigée par des hommes ;
- dont le doctorat bénéficie d'un financement institutionnel ;
- qui ont plus souvent réalisé un parcours postbac de type CPGE-École d'ingénieurs (et qui sont plus souvent inscrits à l'École Centrale Lille en 2021-2022) ;
- et dont la principale motivation de l'inscription en doctorat est de devenir à terme chercheur dans le privé (et ingénieurs R&D) après avoir terminé le doctorat en trois ans (2024) ;
- le doctorat, davantage réalisé dans le cadre d'une collaboration industrielle, est plus souvent réalisé dans un laboratoire dont les partenariats avec le secteur privé sont mis en avant ;
- ce sont aussi davantage des étudiants de nationalité étrangère qui déclarent plus souvent avoir un niveau en français faible (équivalent A1, A2 du TOEIC) et qui souhaitent travailler en France après l'obtention de leur doctorat.

Tab.12 - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale ENGSYS (partie 1/2)

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Sexe du Directeur de thèse	Homme	6,3	63	100,0
Sexe	Homme	5,4	53	84,1
Financement	Rémunération dédiée au doctorat	4,9	63	100,0
Établissement 2021-2022	École Centrale de Lille	4,8	18	28,6
Projet professionnel	Ingénieur R&D dans le secteur privé	4,2	18	28,6
Diplôme d'accès au doctorat	Ingénieur et autre école	3,8	21	33,3
Origine sujet de thèse	Sujet proposé par la formation	3,6	47	74,6
Quotité du doctorat	Doctorat réalisé à temps plein	3,5	63	100,0
Nationalité	Étrangère	3,2	39	61,9
Doctorat réalisé grâce à ...	Financement institutionnel	3,1	51	81,0
Projet de soutenance	En 2024	3,0	47	74,6
Aspect positif du labo	Partenariats avec le secteur privé	2,9	15	23,8
Type de financement	Contrat de recherche (CR, Asso, Fond. UE – hors MESRI, ANR)	2,8	17	27,0
Série du bac (ou équivalence)	Équivalence étrangère	2,8	38	60,3
Niveau en français (doctorants étrangers)	Niveau faible en français (équivalent A1, A2)	2,8	13	20,6
Concours FP pendant le doctorat ?	Ingénieur d'études	2,8	10	15,9
Codirection de la thèse	Un codirecteur	2,7	40	63,5
Projet professionnel	Chercheur du secteur privé	2,7	14	22,2
Lieu d'emploi souhaité (doctorants étrangers)	En France	2,6	15	23,8
Réalisation d'une CPGE	CPGE réussie	2,5	14	22,2
Doctorat en collaboration industrielle	Collaboration industrielle démarrée	2,3	9	14,3
Interruption des études sup.	Aucune interruption des études	2,3	49	77,8

Source : ODIF – ULille - 2022

Tab.12bis - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale ENGSYS (partie 2/2)

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Type de financement	Financement pour doctorants étrangers	2,3	10	15,9
Doctorat : raison 1	Pour devenir chercheur - secteur privé	2,2	11	17,5
Raison doctorat en France (doctorants étrangers)	Niveau élevé de la recherche + Continuité des études	2,2	11	17,5
Labo dispose d'un EQUIPEX ?	Oui – Sans utilité pour la réalisation de la thèse	2,2	7	11,1
Calendrier procédure d'inscription	Calendrier trop long	2,2	21	33,3
Lieu du bac. (ou équivalence)	Autre département	2,1	43	68,3
Nombre de financements	1	2,1	45	71,4
Aspect positif du labo	Notoriété internationale	2,0	17	27,0
Jugement des moyens du Labo mis à disposition	Tout à fait satisfaisants	2,0	32	50,8

Source : ODIF – ULille - 2022

### 4.3 Caractérisation des entrants de l'ED MADIS

Les entrants en doctorat rattachés à l'**ED MADIS** présentent un profil relativement similaire aux entrants de l'ED ENGSYS, à ceci près qu'ils sont par ailleurs caractérisés par le fait d'être significativement plus souvent que l'ensemble des entrants :

- des personnes qui ont obtenu le baccalauréat avec une mention Très bien, et qu'ils entrent davantage à l'âge le plus jeune en doctorat (23 ans et moins en septembre 2021) ;
- contrairement aux entrants de l'ED ENGSYS, ce ne sont pas significativement plus souvent des doctorants de nationalité étrangère.

Tab.13 - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale MADIS

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Financement	Rémunération dédiée au doctorat	4,5	55	100,0
Diplôme d'accès au doctorat	Ingénieur et autre école	4,4	21	38,2
Certification en langue étrangère	TOEIC et/ou TOEFL	4,2	22	40,0
Réalisation d'une CPGE	CPGE réussie	3,7	16	29,1
CSP du "Parent 2"	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	3,4	7	12,7
Thème doctorat - Thème HUB	Numérique au service de l'humain	3,3	9	16,4
Origine sujet de thèse	Sujet proposé par la formation	3,3	41	74,5
Quotité du doctorat	Doctorat réalisé à temps plein	3,2	55	100,0
Sexe du Directeur de thèse	Homme	3,1	49	89,1
Âge en sept. 2021	23 ans et moins en 09/2021	2,6	24	43,6
Type de financement	Établissement d'enseignement sup.	2,6	11	20,0
Projet de soutenance	En 2024	2,5	40	72,7
Type de financement	ANR	2,4	10	18,2
Sexe	Homme	2,4	38	69,1
Recherche d'une activité salariée	Ne recherche pas d'activité salariée	2,4	37	67,3
Mention au bac. (ou équivalence)	Très bien	2,4	21	38,2
Jugement de la « rentrée doctorale »	Utiles	2,3	24	43,6
Établissement 2021-2022	Centrale Lille Institut	2,1	10	18,2
Activité salariée annexe	Aucune activité salariée	2,1	44	80,0
Complexité procédure d'inscription	Procédure inscription très compliquée	2,0	13	23,6

Source : ODIF – ULille - 2022

#### 4.4 Caractérisation des entrants de l'ED BSL

Les entrants en doctorat rattachés à l'**ED BSL** sont caractérisés par le fait d'être significativement plus souvent que l'ensemble des entrants :

- des femmes de nationalité française qui ont davantage obtenu un baccalauréat scientifique avec les mentions Assez bien ou Bien à l'âge normal (au sens de la norme) de 18 ans ;
- ces entrants sont en particulier motivés par le travail en laboratoire, alors qu'ils y ont plus souvent fait un stage et que leur thèse est davantage « tout à fait » dans la continuité d'un travail antérieur ;
- des doctorants dont la thèse est davantage dirigée par des femmes, dans le cadre d'un doctorat plus souvent financé par une collectivité locale/territoriale, dont la thèse a davantage un statut confidentiel, alors qu'elle est réalisée sans cotutelle ni collaboration industrielle.

Tab.14 - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale BSL

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Thème doctorat - Thème HUB	Santé de précision	6,4	22	27,8
Thèse confidentielle	Oui	5,7	14	17,7
Série du bac (ou équivalence)	Général-S	5,7	55	69,6
Néo doctorant encadré par DT	Un néo doctorant	4,6	74	93,7
Stage dans le laboratoire d'accueil	Stage antérieur à l'inscription en doctorat	4,4	36	45,6
Établissement 2021-2022	Université de Lille	4,3	79	100,0
Diplôme d'accès au doctorat	Master	3,8	77	97,5
Nationalité	Française	3,7	60	75,9
Thèse : continuité ancien travail	Tout à fait dans la continuité d'un travail antérieur	3,3	37	46,8
Doctorat en collaboration industrielle	Pas de collaboration industrielle	3,2	78	98,7
Doctorat en cotutelle	Doctorat hors cotutelle	3,2	78	98,7
Type de financement	Collectivité locale territoriale	2,9	17	21,5
CSP du "Parent 2"	Ouvriers qualifiés	2,5	6	7,6
Sexe du Directeur de thèse	Femme	2,5	32	40,5
Rôle de l'École doctorale	Médiation en cas de conflit	2,5	43	54,4
Mention au bac. (ou équivalence)	Assez bien	2,4	17	21,5
Âge en juillet de l'année du baccalauréat	Bac à 18 ans	2,4	40	50,6
Intégration dans le laboratoire	Tout à fait	2,4	46	58,2
Sexe	Femme	2,3	47	59,5
Projet professionnel	Chercheur dans le secteur privé	2,3	17	21,5
Type de financement	ANR	2,2	12	15,2
Mention au bac. (ou équivalence)	Bien	2,2	21	26,6
Participation rentrée doctorale	Oui, à la rentrée doctorale	2,1	48	60,8
Doctorat : raison 1	Motivé par le travail en laboratoire	2,1	11	13,9
Origine sujet de thèse	Sujet proposé par la formation	2,1	51	64,6
Type de financement	MESRI	2,0	24	30,4
Lieu de travail souhaité	Souhaite travailler à l'étranger	2,0	25	31,6

Source : ODIF – ULille - 2022

## 4.5 Caractérisation des entrants de l'ED SHS

Les entrants en doctorat rattachés à l'**ED SHS** sont caractérisés par le fait d'être significativement plus souvent que l'ensemble des entrants :

- des femmes qui font davantage partie des entrants les plus âgés en septembre 2021 (quel que soit le type de regroupement utilisé pour l'âge, la modalité caractérisante est toujours celle qui regroupe les âges les plus élevés). Ces spécificités entraînent d'autres : celle par exemple d'avoir charge d'enfant(s), de vivre en couple dans un logement qui leur appartient ;
- des doctorants, davantage que l'ensemble des entrants, de nationalité française et qui ont plus souvent obtenu un baccalauréat Littéraire ou Économique et social sans mention (*i.e.* mention « passable ») dans les départements du Nord Pas-de-Calais ;
- des doctorants qui ne bénéficient pas d'un financement institutionnel pour réaliser leur doctorat et qui exercent donc plus souvent une activité rémunérée non liée au doctorat (en particulier d'enseignants de l'enseignement Primaire ou Secondaire) qu'ils déclarent « indispensable » relativement à leur situation financière, mais également « gênante » relativement à l'avancée de leur doctorat. De fait, ces doctorants réalisent davantage leur doctorat à temps partiel et pensent donc mettre davantage de temps pour soutenir leur thèse (en 2005, voire en 2006 ou plus tard) ;
- à l'inverse de ce qui a été observé pour les entrants des ED « scientifiques », les entrants de l'ED SHS ont plus souvent proposé le sujet de thèse sur lequel ils travaillent ; leur directeur ayant plus participé à la formulation du sujet (que proposé le sujet) et davantage évoqué le projet professionnel. À ce sujet, les doctorants de l'ED SHS pensent davantage que leur insertion professionnelle post obtention du doctorat risque d'être difficile.

Tab.15 - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale SHS (partie 1/2)

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Origine sujet de thèse	Sujet proposé par le doctorant	7,1	53	67,1
Codirection de la thèse	Aucun codirecteur	6,8	63	79,7
Financement	Sans rémunération dédiée au doctorat	6,6	38	48,1
Série du bac (ou équivalence)	Général - L	6,0	18	22,8
Importance de l'activité salariée annexe	Activité salariée indispensable	6,0	23	29,1
Néo doctorant encadré par DT	Deux néo doctorants ou plus	5,5	41	51,9
Quotité du doctorat	Doctorat réalisé à temps partiel	5,4	25	31,6
Participation rentrée doctorale	Aucune participation (rentrée / Phd Welcome)	5,3	38	48,1
Impact activité salariée annexe	Activité salariée gênante	4,7	14	17,7
Situation au moment de l'inscription (ADUM)	Personnel enseignant du Premier ou Second degré	4,7	12	15,2
Thème doctorat - Thème HUB	Thème du hub Cultures, sociétés, pratiques en mutation	4,6	20	25,3
Activité salariée annexe	Activité annexe (autre qu'enseignement)	4,5	18	22,8
Projet de soutenance	En 2025	4,5	31	39,2
Établissement 2021-2022	Université de Lille	4,3	79	100,0
Âge en sept. 2021	26 ans et plus en 09/2021	4,3	48	60,8
Doctorat réalisé grâce à ...	Revenu activité salariée non connexe	4,2	17	21,5

Source : ODIF – ULille - 2022

Tab.15bis - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale SHS (partie 2/2)

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Interruption des études sup.	Au moins une interruption des études	4,2	25	31,6
Statut du lycée du baccalauréat	Lycée public	4,2	40	50,6
Recherche d'un financement	Recherche actuellement (03/2022)	4,1	14	17,7
Recherche d'un financement	N'a pas recherché de financement	4,1	14	17,7
Sexe du Directeur de thèse	Femme	4,1	38	48,1
Âge détaillé en sept. 2021	31 ans et plus en 09/2021	4,0	23	29,1
Raison de l'interruption des études supérieures	Vie active	3,9	16	20,3
Jugement future insertion pro	Insertion pro devrait être difficile	3,8	24	30,4
Type d'activité connexe	Enseignement	3,7	30	38,0
Enfant(s) à charge	Oui	3,6	14	17,7
Action du Directeur de thèse	Invite à réflexion sur projet professionnel	3,5	9	11,4
Nationalité	Française	3,4	59	74,7
Doctorat : raison 1	Motivé par un projet de recherche	3,3	30	38,0
Diplôme d'accès au doctorat	Master (non gradué)	3,3	76	96,2
Série du bac (ou équivalence)	Général - ES	3,3	15	19,0
Certification en langue étrangère	Pas de certificat	3,3	75	94,9
Projet professionnel	Profession libérale	3,2	7	8,9
Lieu du diplôme d'accès	Diplôme d'accès dans le Nord	3,1	36	45,6
Intégration dans le laboratoire	Pas du tout intégré	3,1	13	16,5
Projet professionnel	Enseignant-chercheur	3,0	65	82,3
Doctorat réalisé grâce à ...	Financement personnel (famille, économies)	3,0	8	10,1
Mention au bac. (ou équivalence)	Passable	2,9	19	24,1
Lieu du bac. (ou équivalence)	Pas-de-Calais	2,9	12	15,2
Lieu du bac. (ou équivalence)	Nord	2,8	24	30,4
Mode de vie	En couple	2,8	29	36,7
Type de logement	Logement dont vous êtes propriétaire	2,7	12	15,2
Plus haut diplôme des parents	Au moins une personne avec diplôme postbac	2,6	47	59,5
Situation au moment de l'inscription (ADUM)	Salarié du secteur privé	2,6	12	15,2
Sexe	Femme	2,6	48	60,8
Doctorat réalisé grâce à ...	Revenu non connexe + soutien familial	2,6	7	8,9
Doctorat : raison 2	Pour devenir enseignant - chercheur	2,4	15	19,0
Jugement situation financière	Très insuffisante	2,3	6	7,6
Activité associative	Oui, liée au doctorat et/ou non liée au doctorat	2,3	8	10,1
Projet de soutenance	En 2026 ou plus	2,2	7	8,9
Mission connexe au financement	Enseignement	2,2	10	12,7
Intégration dans le laboratoire	En partie intégré	2,1	31	39,2
Stage dans le laboratoire	Pas de stage antérieur au doctorat	2,1	54	68,4
Lieu de travail souhaité	Souhaite travailler dans la MEL	2,0	27	34,2
Plus haut diplôme des parents	Au moins une personne avec dipl. postbac	2,0	38	48,1

Source : ODIF – ULille - 2022

## 4.6 Caractérisation des entrants de l'ED SJPG

Les entrants en doctorat rattachés à l'**ED SJPG** présentent un profil en certains points similaires à leurs homologues de l'ED SHS, mais sont également caractérisés par le fait d'être significativement plus souvent que l'ensemble des entrants en doctorat :

- qui ne bénéficient pas d'un financement pour réaliser leur doctorat et qui donc exercent a contrario plus souvent une activité rémunérée non connexe au doctorat, activité qu'ils déclarent « indispensable » ou « très utile » à leurs conditions de vie, et qui s'avère être (très peu ou pas gênante pour la réalisation de leur doctorat, qu'ils réalisent davantage d'ailleurs à temps partiel) ;
- ces entrants sont plus souvent des femmes et davantage des personnes qui ont charge d'enfant(s). Déjà donc en partie « installés », ces doctorants souhaitent davantage rester dans la Région des Hauts-de-France après l'obtention du doctorat, alors qu'ils souhaitent devenir enseignant-chercheur (la principale raison de leur inscription en doctorat est d'ailleurs celle-là).

Tab.16 - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale SJPG

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Financement	Sans rémunération dédiée au doctorat	6,6	25	65,8
Recherche d'un financement	À la recherche (03/2022)	4,2	10	26,3
Origine sujet de thèse	Sujet proposé par le doctorant	3,7	23	60,5
CSP du "Parent 1"	Commerçants et assimilés	3,4	6	15,8
Impact activité salariée non connexe	Très peu ou pas gênante	3,4	7	18,4
Projet professionnel	Enseignant-chercheur (public ou privé, Fr. ou étranger)	3,3	23	60,5
Série du bac (ou équivalence)	Général - ES	3,3	10	26,3
Projet de soutenance	En 2026 ou plus	3,1	6	15,8
Activité salariée non connexe	Autre qu'enseignement	2,9	9	23,7
Importance de l'activité salariée	Activité salariée indispensable	2,7	9	23,7
Doctorat réalisé grâce à ...	Revenu non connexe + soutien familial	2,7	5	13,2
Importance de l'activité salariée	Activité salariée très utile	2,6	4	10,5
Sexe	Femme	2,6	26	68,4
Action du Directeur de thèse	Participe formulation du sujet de thèse	2,6	8	21,1
Établissement 2021-2022	Université de Lille	2,6	38	100,0
Lieu de travail souhaité	Hauts-de-France (hors MEL)	2,5	6	15,8
Doctorat réalisé grâce à ...	Revenu activité salariée non connexe	2,5	8	21,1
Calendrier procédure d'inscription	Calendrier trop court	2,4	7	18,4
Enfant(s) à charge	Oui	2,4	7	18,4
Diplôme d'accès au doctorat	Master (non gradué)	2,3	37	97,4
Doctorat : raison 1	Pour devenir enseignant - chercheur	2,2	14	36,8
Activité salariée non connexe	Enseignement	2,1	5	13,2
Néo doctorant encadré par DT	Un néo doctorant	2,1	34	89,5
Thème doctorat - Thème HUB	Cultures, sociétés, pratiques en mutation	2,1	8	21,1
Intégration dans le laboratoire	En partie intégré	2,1	17	44,7
Quotité du doctorat	Doctorat réalisé à temps partiel	2,1	9	23,7
Raison de l'interruption des études supérieures	Vie active	2,0	7	18,4
Stage dans le laboratoire	Pas de stage antérieur au doctorat	2,0	28	73,7

Source : ODIF – ULille - 2022



#### 4.7 Caractérisation des entrants de l'ED SESAM

Les entrants en doctorat rattachés à l'**ED SESAM** partagent des caractéristiques communes à leurs homologues des ED SHS et/ SJPG, mais se distinguent surtout par le fait d'avoir peu de modalités caractérisantes. On constate en particulier l'absence de modalités liées au financement de la thèse montrant par la même qu'ils présentent un profil très proche du profil moyen de l'ensemble des doctorants. Cela étant, on observe en particulier que ces entrants sont significativement plus souvent que l'ensemble des entrants en doctorat :

- des doctorants qui ont eux-mêmes proposé le sujet de thèse sur lequel ils travaillent ; leur directeur ayant plus participé à la formulation du sujet (plutôt que d'être à son origine comme très majoritairement parmi les entrants des ED « scientifiques ») ;
- des personnes qui n'ont plus souvent pas de projet professionnel en début de thèse, et sélectionnent moins souvent la modalité « favoriser l'insertion professionnelle » lorsqu'on leur demande quel est le rôle de l'ED.

Tab.17 - Caractérisation des entrants en doctorat de l'École Doctorale SESAM

Libellé de la variable	Modalité caractéristique	V-T	Effectif	Pourcent
Origine sujet de thèse	Sujet proposé par le doctorant	5,9	26	81,3
Thème doctorat - Thème HUB	Cultures, sociétés, pratiques en mutation	5,3	14	43,8
Projet de soutenance	En 2025	4,3	17	53,1
Série du bac (ou équivalence)	Général - ES	4,2	11	34,4
Activité salariée annexe	Activité annexe d'enseignement	3,0	6	18,8
Action du Directeur de thèse	Participe formulation du sujet de thèse	3,0	8	25,0
Âge en sept. 2021	31 ans et plus en 09/2021	3,0	11	34,4
Doctorat : raison 1	Motivé par un projet de recherche	2,6	14	43,8
Rôle ED	Pas de favoriser l'insertion professionnelle	2,5	29	90,6
Réalisation d'une CPGE	Non	2,4	22	68,8
Activité associative	Oui, liée au doctorat et/ou non liée au doctorat	2,4	5	15,6
Stage dans le laboratoire	Pas de stage antérieur au doctorat	2,4	25	78,1
Doublement aux cours des études	Au moins 1 redoublement en Primaire et/ou Secondaire	2,3	5	15,6
Établissement 2021-2022	Université de Lille	2,3	32	100,0
Diplôme d'accès au doctorat	Master (non gradué)	2,2	18	56,3
Intégration dans le laboratoire	En partie	2,1	15	46,9
Projet professionnel	Pas de projet professionnel	2,1	9	28,1

Source : ODIF – ULille - 2022

## 5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au terme de cette première étape de l'étude consacrée aux entrants en doctorat en 2021-2022 de l'Université de Lille, de l'École Centrale de Lille et de l'Institut Mines Télécom, un constat majeur s'impose.

Le terme « doctorant » masque des situations multiples selon le domaine disciplinaire du doctorat et donc à l'École Doctorale de rattachement. Au-delà des deux groupes bien identifiés des ED « scientifiques » (SMRE, ENGSYS, MADIS et BSL) et des autres ED (SHS, SJPG, SESAM) essentiellement distingués par leur taux de doctorants qui bénéficient d'un (ou plusieurs) financements institutionnels, on a pu constater qu'au sein de ces deux groupes certaines caractéristiques viennent distinguer les ED des unes des autres.

Ainsi, au sein des ED « scientifiques », l'ED BSL regroupe des entrants en doctorat qui, contrairement à ceux des ED SMRE, ENGSYS et MADIS ne bénéficient pas tous d'un (ou plusieurs) financements institutionnels, sont majoritairement des femmes et sont très majoritairement de nationalité française.

Au sein des ED SHS, SJPG et SESAM, si la faiblesse des effectifs fragilise le constat d'une plus grande homogénéité, on a pu observer que les entrants de l'ED SJPG présentent la spécificité d'être de loin ceux qui financent le plus leur doctorat grâce à une activité salariée qui ne lui est pas directement liée.

Durant la suite de l'étude, l'enjeu va être d'analyser le déroulement du cursus doctoral dans ses différents aspects et de prendre en compte au mieux les situations selon les différences majeures (financement institutionnel ou pas, nationalité française ou étrangère, doctorants titulaires d'un titre d'école (d'ingénieurs en particulier) ou pas.

La prochaine étape de l'étude consistera à recueillir la parole des directeurs des sept Écoles Doctorales afin, d'abord, d'éclairer l'évolution récente des ED, de comprendre leurs enjeux, de décrire leur fonctionnement et, ensuite, de préparer au mieux la seconde enquête auprès des doctorants.

Parallèlement, des entretiens de groupe seront réalisés avec des « représentants » de quatre des sept Écoles Doctorales afin de revenir sur la première année de thèse, en particulier sur l'avancement du travail de recherche et sur la relation au directeur de thèse, au laboratoire, à l'ED et au Collège doctoral. Ces rencontres permettront, là encore de préparer la seconde enquête qui sera réalisée sur les doctorants entrés en 2021-2022 qui seront toujours inscrits en doctorat en 2022-2023.

Cette enquête aura pour objectifs principaux de faire le point sur la première année passée (en termes de vie de laboratoire, de formation, d'avancement du travail de recherche, etc.), de mettre à jour différents aspects de la situation des doctorants (financement et activité annexe, activité rémunérée non connexe au doctorat, formations suivies, etc.) et de mesurer l'évolution des projets (terme de la soutenance, projet professionnel).

## 6 ANNEXES

### 6.1 Questionnaire (enquête de mars 2022)<sup>17</sup>

#### **Les inscrit.e.s pour la première fois en doctorat en 2021-2022**

À quel niveau d'études avez-vous décidé de faire un doctorat ?

- Au niveau Bac+5
- Au niveau Bac+4
- Au niveau Bac+3
- Au niveau Bac+2
- Au niveau Bac+1
- Avant le début de vos études supérieures

Pour quelle raison principale avez-vous décidé de vous inscrire en doctorat ?

- Vous êtes motivé.e par un projet de recherche
- Vous êtes motivé.e par le travail au sein d'un laboratoire
- Vous souhaitez devenir enseignant.e - chercheur.euse
- Vous souhaitez devenir chercheur.euse dans un organisme public
- Vous souhaitez devenir chercheur.euse dans une entreprise privée
- Vous pensez que cela favorisera votre future insertion professionnelle
- Vous avez été motivé.e par un ou une enseignante, un ou une chercheuse
- Autre

Pour quelle autre raison avez-vous décidé de vous inscrire en doctorat ?

- Vous êtes motivé.e par un projet de recherche
- Vous êtes motivé.e par le travail au sein d'un laboratoire
- Vous souhaitez devenir enseignant.e - chercheur.euse
- Vous souhaitez devenir chercheur.euse dans un organisme public
- Vous souhaitez devenir chercheur.euse dans une entreprise privée
- Vous pensez que cela favorisera votre future insertion professionnelle
- Vous avez été motivé.e par un ou une enseignante, un ou une chercheuse

Vous jugez la procédure d'inscription en doctorat :

- Très compliquée
- Compliquée
- Simple
- Très simple

Comment jugez-vous le calendrier de la procédure d'inscription en doctorat ?

- Calendrier trop long
- Calendrier ni trop long ni trop court
- Calendrier trop court

Votre procédure d'inscription en doctorat a été :

- Très stressante
- Stressante
- Pas ou très peu stressante

Avez-vous formulé et proposé le sujet de votre thèse ?

- Oui
- Non, le sujet était proposé par la formation (École Doctorale, Directeur.trice de thèse, entreprise, ...)
- Autre

---

<sup>17</sup> Le questionnaire est présenté sans les filtres utilisés pour plus de lisibilité.

Votre sujet de thèse s'inscrit-il dans la continuité d'un travail précédant (mémoire, stage, ...) ?

- Oui, tout à fait
- Oui, en partie
- Non, pas du tout

Avez-vous pris connaissance de la Charte du doctorat ?

- Oui, c'est important (cela m'engage et engage l'université)
- Oui, c'est une formalité pour l'inscription
- Non

Si tout se passe bien, quand prévoyez-vous de soutenir votre thèse ?

- En 2023
- En 2024
- En 2025
- En 2026 ou plus
- Vous ne savez pas encore

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur votre inscription en doctorat ou l'inscription en doctorat en général. [Champ libre]

Votre École Doctorale impose-t-elle un financement/revenu minimal pour pouvoir s'inscrire en doctorat ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Montant du financement/revenu minimal mensuel demandé par l'École Doctoral :    euros

Bénéficiez-vous d'un ou plusieurs financements institutionnels pour réaliser votre doctorat ?

- Oui et vous n'en cherchez plus
- Oui mais vous en cherchez un autre
- Non, mais vous cherchez encore
- Non, et vous ne cherchez plus
- Non, vous n'en avez pas cherché

De combien de financements institutionnels bénéficiez-vous actuellement ?

- 1
- 2
- 3
- 4 ou plus

Quelle est l'origine de votre financement ?

*Cochez la ou les modalités qui correspondent à votre ou vos financements.*

- Contrat doctoral (École doctorale)
- Contrat d'un organisme de recherche (CNRS, INSERM, CEA, ...)
- Contrat sur projet (crédits ANR)
- Convention CIFRE (ANRT)
- Financement I-site
- Financement de la Région des Hauts-de-France
- Financement d'une autre Région française
- Financement d'une collectivité territoriale ou locale (département, ville)
- Financement sur programme de l'Union Européenne
- Financement du gouvernement français pour les doctorant.e.s étranger.e.s
- Financement du gouvernement du pays d'origine pour les doctorant.e.s étranger.e.s
- Autre :

Quel est le montant mensuel net (moyen si variable) de votre ou vos financements ?    Euros (ou équivalent euros - Montant cumulé de vos financements institutionnels si plusieurs financements).

Sur quelle durée s'étale ce ou ces financements ?    mois /months  
Durée la plus longue si plusieurs financements de durées variables.

Avez-vous une ou plusieurs activités rémunératrices liées à votre doctorat ?

Plusieurs réponses possibles

- Activité d'enseignement
- Activité de valorisation de la recherche
- Activité de conseil
- Autre(s) activités(s):

Vous réalisez votre doctorat grâce à :

Plusieurs réponses possibles

- Votre/vos financements institutionnels
- Vos revenus issus de votre travail salarié non lié au doctorat
- Le soutien financier de votre conjoint.e
- Le soutien financier de votre famille
- Un prêt bancaire
- Autre:

Comment jugez-vous votre situation financière actuelle ?

- Très suffisante
- Suffisante
- Insuffisante
- Très insuffisante
- Autre

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur votre ou vos financements et sur votre situation financière en général. [Champ libre]

Votre directeur.trice de thèse (ou l'un de vos directeurs.trices de thèses si plusieurs) :

Plusieurs réponses possibles

- Est à l'origine de votre financement
- A participé à la recherche d'un financement
- Est à l'origine de votre sujet de thèse
- A participé à la formulation de votre sujet de thèse
- Vous a facilité l'accès à votre laboratoire
- Vous a invité à réfléchir à votre avenir professionnel
- Autre:

Êtes-vous satisfait.e des premiers mois de l'encadrement réalisé par votre directeur.trice de thèse ?

- Tout à fait satisfait.e
- Globalement satisfait.e
- Globalement insatisfait.e
- Pas du tout satisfait.e

Quelles sont les raisons de votre satisfaction ou insatisfaction ? [Champ libre]

Au moment de votre inscription, ces différents aspects de votre laboratoire ont-ils influencé votre décision ?

Plusieurs réponses possibles

- Sa notoriété dans l'établissement
- Sa notoriété nationale
- Sa notoriété internationale
- Ses partenariats avec le secteur privé
- Son ouverture internationale (échanges de personnels, partenariats avec autres laboratoires, ...)
- Ses locaux
- Ses moyens (équipements scientifiques, informatique, ...)
- Autre :

Votre laboratoire dispose-t-il d'un équipement d'excellence (EQUIPEX) ?

- Oui, et vous pouvez/pourrez y avoir accès
- Oui, mais vous ne pouvez/pourrez pas y avoir accès malgré votre besoin
- Oui, mais vous n'en avez pas besoin pour votre thèse
- Non
- Vous ne savez pas

Votre laboratoire est-il labellisé "Laboratoire d'excellence" (LABEX) ?

- Oui
- Non
- Vous ne savez pas

Aviez-vous déjà fait un stage dans ce laboratoire avant de vous inscrire en doctorat ?

- Oui
- Non

Les moyens mis à votre disposition pour réaliser votre thèse (locaux, matériels, logiciels, ...) vous conviennent-ils ?

- Tout à fait
- Globalement
- Pas vraiment
- Pas du tout

Aujourd'hui, diriez-vous qu'au sein de l'équipe de votre laboratoire vous êtes intégré.e ?

- Oui, tout à fait
- Oui, en partie
- Non, pas du tout

Connaissez-vous les hubs de recherche et de formation de l'I-site Université Lille Nord Europe ?

Plusieurs réponses possibles

- Santé de précision
- Planète en mutation
- Numérique au service de l'humain
- Cultures, sociétés, pratiques en mutation
- Vous n'en connaissez aucun

Le thème de votre thèse fait-il partie des thèmes traités par l'un de ces hubs de recherche et de formation ?

- Oui, thème du hub "Santé de précision"
- Oui, thème du hub Planète en mutation
- Oui, thème du hub Numérique au service de l'humain
- Oui, thème du hub Cultures, sociétés, pratiques en mutation
- Non
- Vous ne savez pas

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur votre laboratoire. [Champ libre]

Avez-vous participé à la "Rentrée doctorale" et/ou au "PHD Welcome" organisés par le Collège Doctoral ?

Le 07/12/2021 pour la Rentrée Doctorale et les 8-9/12/2021 pour le PHD Welcome.

- Oui, à la rentrée doctorale
- Oui, au PHD Welcome
- Oui, à la rentrée doctorale et au PHD Welcome
- Non, à aucune de ces journées

Cette ou ces journées ont été pour vous :

- Très utiles
- Utiles
- Peu utiles
- Inutiles

Pour vous, le rôle de l'École Doctorale consiste à :

Plusieurs réponses possibles

- Sélectionner les doctorant.e.s
- Organiser l'attribution des financements
- Veiller à l'application de la Charte du doctorat
- Veiller au respect de la Convention Individuelle de Formation
- Proposer des formations
- Organiser des échanges entre chercheurs/doctorant.e.s
- Contribuer à la mobilité nationale et internationale des doctorant.e.s
- Assurer la médiation en cas de conflit (doctorant.e et directeur.trice de thèse en particulier)
- Aider à la future insertion professionnelle
- Fournir un soutien administratif
- Participer à la valorisation de la recherche
- Autre :

Pour la réalisation de votre thèse, l'École Doctorale est pour vous :

- Très importante
- Importante
- Pas vraiment importante
- Pas du tout importante

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur votre École Doctorale. [Champ libre]

Avez-vous reçu une information concernant le devenir professionnel des personnes qui ont obtenu le doctorat que vous préparez ?

- Oui, avant votre inscription en doctorat
- Oui, après votre inscription en doctorat
- Non, malgré avoir cherché de l'information
- Non, mais vous n'en avez pas cherché

Cette information était :

- Satisfaisante (suffisamment récente, détaillée, ...)
- Insatisfaisante (ancienne, peu détaillée, ...)

Cette information provenait :

Plusieurs réponses possibles

- Du collège Doctoral
- De votre École Doctorale
- De votre Laboratoire
- De votre Directeur.trice de thèse
- D'un service spécialisé de l'université
- Autre :

Aviez-vous un projet professionnel en vous inscrivant en doctorat ?

- Non
- Oui, mais pas vraiment précis
- Oui, précis

Quelle profession souhaitez-vous prioritairement exercer après l'obtention du doctorat ?

- Enseignant-chercheur (de l'enseignement sup. public ou privé, en France ou à l'étranger)
- Chercheur d'un organisme public
- Chercheur dans le secteur privé
- Ingénieur de recherche de la fonction publique
- Cadre de la fonction publique (hors fonction d'enseignement et de recherche)
- Ingénieur R&D dans le secteur privé
- Cadre d'entreprise (hors fonctions de recherche et R&D)
- (Auto) Entrepreneur
- Profession libérale (avocat, psychologue, ...)

De manière préférentielle, où souhaitez-vous travailler après votre doctorat ?

- Dans la MEL (Métropole Européenne de Lille)
- Dans la Région des Hauts-de-France mais en dehors de la MEL
- Ailleurs en France
- À l'étranger

Avez-vous déjà obtenu un concours de la fonction publique ?

- Non
- Oui, en France
- Oui, à l'étranger

Quel est le dernier concours que vous avez obtenu ?

- Agrégation
- CAPES
- CAPE
- Ingénieur d'études
- Autre

En quelle année avez-vous obtenu ce concours ? ....

Avez-vous l'intention de tenter un concours de la fonction publique durant la réalisation de votre doctorat ?

- Non
- Peu-être
- Oui

Quel concours souhaitez-vous principalement tenter ?

- Agrégation
- CAPES
- CAPE
- Ingénieur d'études
- Autre

Aujourd'hui, comment envisagez-vous l'accès au marché du travail après l'obtention du doctorat ?

- L'accès devrait être très facile
- L'accès devrait être facile
- L'accès devrait être un peu difficile
- L'accès devrait être difficile
- L'accès devrait être très difficile
- Vous ne savez pas du tout

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur votre projet professionnel. [Champ libre]

Exercez-vous régulièrement\* une ou plusieurs activités salariées ?

- Oui, une activité
- Oui, deux activités ou plus
- Non, aucune activité

\* Au moins une fois par semaine

Quelle est votre (principale) activité ? Plusieurs réponses possibles

Merci de détailler votre réponse (intitulé de l'emploi, fonctions exercées, type d'employeur)

Combien d'heures travaillez-vous par semaine ?... heures

Votre réponse doit être au maximum 40

Nombre moyen d'heures si ce nombre est variable ; nombre d'heures cumulées si vous avez plusieurs activités.

Quel salaire net mensuel percevez-vous ? Euros (ou équivalent)

Salaire moyen si ce salaire est variable ; salaire cumulé avant imposition si vous avez plusieurs activités.



Par rapport à votre situation financière, votre ou vos activités salariées sont :

- Indispensable(s)
- Très utile(s)
- Utile(s)
- Pas vraiment utile(s)

Relativement à la réalisation du doctorat, votre ou vos activités salariées sont :

- Très gênante(s)
- Gênante(s)
- Très peu ou pas gênante(s)

Cherchez-vous une activité salariée ?

- Non
- Oui, à temps complet
- Oui, à mi-temps
- Oui, moins d'un mi-temps

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur votre ou vos activités salariées ou sur la recherche d'une activité. [Champ libre]

Quel diplôme vous a permis de vous inscrire en doctorat ?

Dernier diplôme le plus élevé obtenu si plusieurs.

- Un Master gradué (graduate program)
- Un Master (non gradué)
- Un diplôme d'une école d'ingénieurs (ou équivalent à l'étranger)
- Un diplôme d'une école de commerce, gestion, management (ou équivalent à l'étranger)
- Autre

Dans quel département ou quel pays avez-vous obtenu ce diplôme ?

Numéro du département pour la France ; nom du pays pour l'étranger.

En quelle année avez-vous obtenu ce diplôme ? En....

Êtes-vous titulaire d'un diplôme d'école d'ingénieurs, de commerce (gestion, management), d'architecture ?

- Oui
- Non

Quel est votre niveau d'anglais ?

- Très bon (équivalent C2, C1)
- Bon (équivalent B2)
- Moyen (équivalent B1)
- Élémentaire (équivalent A1, A2)

Avant d'entrer en doctorat, avez-vous participé à un "programme gradué" ?

- Oui
- Non
- Vous ne savez pas

Programme gradué d'un des 4 hubs de recherche et de formation de l'I-site Lille Nord Europe.

Au début de votre cursus postbac, avez-vous été inscrit.e en CPGE\* ?

\*Classe Préparatoire aux Grandes Écoles.

- Oui en la terminant
- Oui sans la terminer
- Non
- Non concerné (doctorants étrangers)

Avez-vous redoublé une ou plusieurs années durant votre cursus postbac ?

- Non
- Oui une année
- Oui deux années ou plus

Avez-vous redoublé une ou plusieurs années durant vos études Primaires et Secondaires\* ?

\* Études avant l'équivalent du baccalauréat pour les études à l'étranger.

Non

Oui, 1 classe

Oui, 2 classes ou plus

À un moment ou un autre de votre cursus, avez-vous interrompu vos études supérieures ?

Non

Oui

Durant combien de temps\* ? Mois (months)

\* Durée cumulée si plusieurs interruptions des études postbac.

Pour quel(s) raison(s) avez-vous interrompu vos études ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Année de césure

Vie active (emploi et/ou recherche d'emploi)

Formation professionnelle

Maternité, congé parental

Problème de santé

Autre raison

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur vos études avant le doctorat. [Champ libre]

Vous vivez :

Situation la plus fréquente si plusieurs situations.

Seul.e

En couple

En colocation

Avec au moins un membre de votre famille

Avez-vous un ou des enfants ?

Non

Grossesse en cours (vous ou votre conjointe)

Oui

Dans quel type de logement vivez-vous ?

Logement le plus fréquent si différents logements.

En résidence universitaire (CROUS)

En résidence étudiante privée

Dans un logement du parc locatif

Dans un logement dont vous êtes propriétaire

Chez un membre de votre famille

Chez un particulier

Autre

Avez-vous des activités associatives ?

Non

Oui, liées au doctorat

Oui, mais pas liées au doctorat

Oui, les deux

Avez-vous des frères et sœurs qui sont diplômé.e.s de l'enseignement supérieur ?

Vous n'avez ni frères ni sœurs

Aucun de vos frères et sœurs n'est diplômé.e.s de l'enseignement supérieur

Au moins l'un.e de vos frères et sœurs est diplômé.e de l'enseignement supérieur

De quel plus haut diplôme est/sont titulaire(s) la/les personne(s) qui vous a/ont élevé.e ?

Personne 1    Personne 2    Personne 3

Sans diplôme

Inférieur au baccalauréat (ou équivalent)

Baccalauréat (ou équivalent)

Diplôme d'études supérieures - hors doctorat

Doctorat

Inconnu

Êtes-vous de nationalité étrangère ?

Non

Vous êtes bi-national (français + autre nationalité)

Oui (nationalité étrangère ou bi nationalités étrangères)

Depuis combien de temps êtes-vous en France ?

Depuis moins d'un an

Depuis une ou deux années

Depuis trois ou quatre années

Depuis au moins cinq ans

Pourquoi avez-vous choisi de faire votre doctorat en France ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Continuité de vos études en France

Famille en France

Découverte de la France

Projet de travailler en France

Niveau élevé de la recherche française

Quel est votre niveau de langue française ?

Très bon niveau (équivalent C2, C1)

Bon niveau (équivalent B2)

Niveau moyen (équivalent B1)

Niveau faible (équivalent A1, A2)

Après le doctorat, souhaitez-vous prioritairement travailler :

Dans votre pays d'origine

En France

Ni en France ni dans votre pays d'origine

Vous ne savez pas encore

Vous pouvez ici faire tout commentaire sur votre situation. [Champ libre]

Merci de votre participation !

Vous serez averti.e de la publication des résultats et pourrez les consulter sur le site de l'ODiF.

<https://odif.univ-lille.fr>

## 6.2 Doctorats préparés

Tab. annexe 1 – doctorats préparés par les entrants en doctorat en 2021-2022 à l'ULille, l'ECL et l'IMT

	Fréquence	Pourcentage
Sciences de la vie et de la santé	34	7,6
Informatique et applications	32	7,2
Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie	24	5,4
Chimie des matériaux	22	4,9
Chimie théorique, physique, analytique	22	4,9
Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	20	4,5
Gestion	18	4,0
Electronique, microélectronique, nanoélectronique et micro-ondes	16	3,6
Mécanique des solides, des matériaux, des structures et des surfaces	16	3,6
Sociologie et démographie	13	2,9
Biotechnologies agroalimentaires, sciences de l'aliment, physiologie	12	2,7
Sciences économiques	12	2,7
Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle	11	2,5
Génie Civil	11	2,5
Chimie organique, minérale, industrielle	10	2,2
Sciences de l'éducation	9	2,0
Mathématiques et leurs interactions	8	1,8
Sciences de la terre et de l'univers	8	1,8
Biomolécules, pharmacologie, thérapeutique	7	1,6
Informatique, Automatique	7	1,6
Milieux dilués et optique fondamentale	7	1,6
Biologie de l'environnement, des organismes, des populations, écologie	6	1,3
Droit privé	6	1,3
Droit public	6	1,3
Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	6	1,3
Mécanique, énergétique, génie des procédés, génie civil	6	1,3
Micro-nanosystèmes et capteurs	6	1,3
Sciences de l'information et de la communication	6	1,3
Sciences Politiques	6	1,3
Automatique, productique	5	1,1
Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	5	1,1
Mécanique des milieux fluides	5	1,1
Philosophie	5	1,1
Physiologie, Biologie des organismes, populations, interactions	5	1,1
Recherche clinique, innovation technologique, santé publique	5	1,1
Terre, enveloppes fluides	5	1,1
Aménagement du territoire	4	,9
Génie Electrique	4	,9
Langues et littératures anciennes	4	,9
Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	4	,9
Traitement du signal et des images	4	,9
Sciences de gestion	3	,7
Acoustique	2	,4
Energetique, thermique, combustion	2	,4
Histoire du droit	2	,4
Langue et littérature françaises	2	,4
Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	2	,4
Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	2	,4
Sciences de l'éducation et de la formation	2	,4
Systèmes optiques et photonique	2	,4
Electronique, photonique	1	,2
Littératures comparées	1	,2
Milieux denses, matériaux et composants	1	,2
Physique et science des matériaux	1	,2
Total	445	100,0

Source : ODIF – ULille - 2022

## 6.3 Charte du doctorat

### Charte du Doctorat commune aux Écoles Doctorales Lille-Nord de France

Suite au protocole d'accord entre les 6 établissements délivrant le doctorat au sein de Lille – Nord de France (l'Université de Lille, l'UVHC, l'ULCO, l'Université Artois, Centrale Lille et l'Institut Mines Telecom Lille Douai) proposant conjointement l'organisation des études doctorales par sept Écoles Doctorales thématiques régionales, rassemblées au sein du Collège Doctoral :

- **Biologie-Santé (BSL)**
- **Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM)**
- **Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)**
- **Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (SJPG)**
- **Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'environnement (SMRE)**
- **Mathématiques, sciences du numériques et de leurs interactions (MADIS),**
- **Sciences de l'ingénierie et des systèmes (ENGSYS)**

Les établissements proposent pour les six Écoles Doctorales une charte du doctorat commune. La présente charte s'appuie sur les principes et recommandations de la Charte européenne du chercheur proposée par la Commission Européenne, charte qui a été signée par les établissements de Lille-Nord de France.

#### Préambule

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale, le doctorat est une **expérience professionnelle de recherche**, sanctionnée après soutenance d'une thèse par la délivrance du diplôme national de doctorat. Ce diplôme, délivré par un établissement d'enseignement supérieur accrédité, confère à son titulaire le grade et le titre de docteur, grade le plus élevé parmi les 4 grades universitaires français. La formation doctorale consiste en un **travail de recherche novateur**, dirigé par une direction de thèse habilitée, au sein d'une unité de recherche reconnue et rattachée à une École Doctorale, dont les missions sont en tout point conformes à celles énoncées dans l'article 3 de l'arrêté. Elle se conclut par la rédaction et la soutenance d'une thèse qui constitue la validation d'un travail scientifique original ayant permis la construction et l'acquisition de nouveaux savoirs. Le diplôme de doctorat peut s'obtenir dans le cadre de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie. Les compétences spécifiques acquises au cours de cette formation permettent une insertion professionnelle dans tous les domaines d'activités, dans le secteur public aussi bien que privé.

La préparation d'une thèse repose sur un accord librement conclu entre le-la doctorant-e et une direction de thèse (et/ou une co-direction, comme le prévoit l'arrêté du 25 mai 2016). Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. La direction de thèse (ou les codirections) et le-la doctorant-e ont donc **des droits et des devoirs** respectifs d'un haut niveau d'exigence.

La présente charte définit ces engagements réciproques en rappelant la déontologie inspirant les dispositions réglementaires en vigueur et les pratiques déjà expérimentées dans le respect de la diversité des disciplines et des établissements. Son but est de garantir la haute qualité scientifique des travaux réalisés durant la thèse et le respect des droits et devoirs des parties. Chacun des établissements s'engage à agir pour que les principes qu'elle fixe soient respectés lors de la préparation des thèses.

Le-la doctorant-e, au moment de son inscription, signe avec la direction de thèse (et éventuellement la co-direction quand elle existe), la direction du laboratoire d'accueil et la direction de l'école doctorale le texte de la présente charte, dans le respect des principes définis ci-dessous.

Prise en application de cette charte, une **convention individuelle de formation** est signée lors de la première inscription par la direction de thèse et par le-la doctorant-e. Les établissements garantissent sa mise en oeuvre. Cette convention comprend les informations sur la situation contractuelle du-de-la

doctorant-e, la liste des activités de formation du-de-la doctorant-e, son projet doctoral, la planification et la valorisation des travaux issus de la thèse, les modalités d'encadrement, les projets et parcours de formation. Elle est modifiable autant que de besoin lors de chaque inscription annuelle en thèse du-de-la doctorant-e.

## 1 – Le Doctorat, étape d'un projet personnel et professionnel

La préparation d'un Doctorat doit s'inscrire dans le cadre d'un projet personnel et professionnel clairement défini dans ses buts comme dans ses exigences. Elle implique la clarté des objectifs poursuivis et des moyens mis en oeuvre pour les atteindre.

- **Insertion professionnelle**

Le-la candidat-e doit recevoir une information claire et détaillée sur les **débouchés** académiques et extra-académiques dans son domaine de compétence. Les statistiques nationales sur le devenir des jeunes docteurs et les informations sur le devenir professionnel des docteurs formés dans son laboratoire d'accueil lui sont communiquées par l'école doctorale, sa direction (ou co-direction) de thèse, les services compétents de son établissement d'inscription. L'insertion professionnelle souhaitée par le-la doctorant-e doit être précisée le plus tôt possible. Afin de permettre que l'information sur les débouchés soit fournie aux futurs doctorant-e-s, tout-e doctorant-e s'engage, une fois diplômé, à informer la direction de thèse (ou sa codirection), son école doctorale ainsi que l'établissement d'inscription sur son insertion professionnelle au moins 5 ans après la soutenance.

- **Ressources**

La direction (ou co-direction) de thèse informe le-la candidat-e sur les ressources prévues pour la préparation de sa thèse (contrats doctoraux, allocation doctorale, contrat industriel, bourse associative, financements internationaux, ...) et plus globalement sur l'environnement de recherche associé au projet doctoral.

Les moyens à mettre en oeuvre pour permettre l'insertion professionnelle des docteurs reposent aussi sur la clarté des engagements des parties contractantes. Le-la doctorant-e doit se conformer au règlement de son école doctorale et notamment suivre avec assiduité les formations, conférences et séminaires proposés par l'école doctorale, le collège doctoral ou toute autre formation de niveau doctoral dans le cadre de sa convention de formation.

- **Formations**

Afin d'élargir son champ de compétence scientifique et son employabilité, des **formations complémentaires** lui seront suggérées par sa direction de thèse (ou sa co-direction), la direction de l'unité d'accueil et de l'école doctorale. Selon les disciplines et les laboratoires, cet éventail de formations complémentaires peut utilement inclure un séjour en entreprise ou autres institutions, y compris à l'international, des formations techniques, linguistiques, etc... Ces formations, qui font l'objet d'une validation de l'école doctorale et la délivrance de crédits de formation via l'édition d'un **portfolio** récapitulatif, élargissent son horizon disciplinaire et facilitent sa future insertion professionnelle. Parallèlement, il incombe au-la doctorant-e, en s'appuyant sur sa direction de thèse, son laboratoire, l'école doctorale et l'établissement d'inscription, de se préoccuper de cette insertion en prenant contact avec d'éventuels futurs employeurs (laboratoires, universités, entreprises, en France ou à l'étranger). Cette stratégie pourra inclure par exemple la participation aux «Doctoriales®», aux séminaires ou toute autre formation proposée par l'Ecole Doctorale et le Collège Doctoral.

## 2 – Sujet et faisabilité de la thèse

L'inscription en thèse précise le sujet, le contexte de la thèse et l'unité d'accueil. La thèse est l'aboutissement d'un travail de recherche à la fois **original et formateur**, dont la faisabilité s'inscrit dans la durée prévue par l'arrêté du 25 mai 2016. En ce sens, le-la doctorant-e doit respecter les **principes éthiques** liés au métier de chercheur et notamment, la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche. En signant cette charte, le-la doctorant-e s'engage à respecter le travail d'autrui, à ne pas se l'approprier frauduleusement et à le citer en respectant les règles de l'art de sa discipline.

- **Choix du sujet de thèse**

Le choix du sujet de thèse repose sur un **libre accord** entre le-la doctorant-e et la direction de thèse (et son éventuelle codirection) et il est soumis à la **validation** de la direction du laboratoire d'accueil, de l'école doctorale et de l'établissement d'inscription. Le sujet est formalisé au moment de l'inscription et défini dans la convention de formation. La direction de thèse ou la co-direction, choisies en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doivent aider le-la doctorant-e à dégager le caractère novateur du sujet de recherche. Ils doivent également s'assurer que le-la doctorant-e fait preuve de l'autonomie et de l'**esprit d'innovation** que l'on doit attendre d'un-e futur-e docteur-e.

- **Conditions de réalisation de la thèse**

La direction de thèse ou la co-direction doivent définir et rassembler les **moyens humains et matériels** à mettre en oeuvre et s'assurer que les conditions scientifiques, matérielles et financières sont réunies pour garantir le bon déroulement des travaux de recherche du candidat et de préparation de la thèse. Le-la doctorant-e doit être pleinement intégré-e dans le laboratoire d'accueil avec accès aux mêmes facilités que les chercheurs titulaires pour accomplir son travail de recherche (équipements, moyens notamment informatiques, documentation, possibilité d'assister aux séminaires et conférences et de présenter son travail dans des réunions scientifiques, qu'il s'agisse de « congrès des doctorants » ou de réunions plus larges, etc.). Le-la doctorant-e ne saurait pallier les insuffisances de l'encadrement technique du laboratoire et se voir confier des tâches extérieures à l'avancement de sa thèse.

En contrepartie, le-la doctorant-e doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur de l'unité d'accueil. Il-elle s'engage sur un temps et un rythme de travail pour l'atteinte des objectifs fixés. Il-elle a vis-à-vis de sa direction de thèse (ou sa co-direction) un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de sa thèse. Un **comité de suivi individuel (CSI)** se réunit selon une périodicité fixée lors de l'inscription, conformément à l'arrêté de mai 2016, et suivant les usages de l'école doctorale.

Le-la doctorant-e dispose du **droit d'expression et de représentation** dans les assemblées générales et conseils de l'unité de recherche, du droit d'association et du droit syndical. Il-elle est représenté-e par des élus au sein des différents conseils d'unités de recherche et d'école doctorale.

## 3 – Encadrement et suivi de la thèse

- **Direction de la thèse**

Le-la futur-e doctorant-e doit connaître le nombre de thèses en cours qui sont dirigées par la direction de thèse qu'il-elle pressent. En effet, les écoles doctorales fixent un nombre limité de thèses suivies par titulaire d'une HDR afin d'assurer un encadrement efficace. Le-la doctorant-e a droit à un **encadrement personnel** de la part de sa direction (ou co-direction) de thèse qui s'engagent à lui consacrer une part significative de leur temps de recherche. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial et précisé dans la convention de formation

Le-la doctorant-e s'engage à remettre à sa direction ou co-direction de thèse) autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux dans les séminaires du laboratoire. La direction ou co-direction de thèse s'engagent à suivre régulièrement la progression du travail et à débattre des orientations nouvelles qu'il pourrait prendre au vu des résultats déjà acquis. Elles ont le devoir d'informer le-la doctorant-e des appréciations positives ou des objections et des critiques que son travail pourrait susciter, notamment lors de la soutenance.

En cas de départ de l'Université (pour cause de mutation ou autre), la direction de thèse s'engage à veiller à ce que le travail de thèse du-de la doctorant-e se poursuive sans préjudice pour ce-tte dernière. Dans le cas où le-la doctorant-e souhaite poursuivre ses travaux de recherche dans l'établissement où il-elle était régulièrement inscrit-e, la direction de thèse choisit soit de maintenir son activité de direction tout en proposant, le cas échéant, à l'école doctorale une codirection dans l'établissement d'inscription, soit de cesser son activité de direction de thèse en proposant à l'école doctorale une nouvelle direction de thèse pour le-la doctorant-e.

- **Comité de suivi individuel**

Le comité de suivi individuel (CSI), rendu obligatoire par l'arrêté de mai 2016, est un dispositif indispensable au bon déroulement des thèses et au respect de leur durée. Les règles de composition et d'organisation sont fixées par les écoles doctorales. Le CSI veille au bon déroulement de la thèse en s'appuyant sur la présente charte et la convention de formation. Conçu comme un échange constructif et de dialogue, il évalue les conditions de formation et les avancées de recherche du-de-la doctorant-e. Il formule des recommandations. Le rapport du comité de suivi de thèse est transmis à la direction de l'école doctorale, au-à la doctorant-e et à la direction de thèse. Il veille à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

- **Soutenance de la thèse**

La soutenance de la thèse est autorisée et organisée conformément aux textes réglementaires en vigueur et selon la procédure définie conjointement par l'établissement d'inscription du-de la doctorant-e et son école doctorale de rattachement.

#### **4 – Durée de la thèse**

La thèse est une étape dans un processus de recherche. Celle-ci doit respecter les **échéances** prévues, conformément à l'arrêté de mai 2016 et à l'intérêt du-de la doctorant-e. La durée de référence d'une thèse préparée **à temps plein** en formation initiale, soutenance incluse, est de trois ans. A la fin de la seconde année, l'échéance prévisible de soutenance devra être débattue, notamment lors de la réunion du comité de suivi individuel, au vu de l'avancement du travail de recherche. Le doctorat peut être préparé **à temps partiel** par des salariés non financés pour leur formation doctorale, sur une durée maximale de six années (outre les prolongations prévues à l'article 14 de l'arrêté du 25 mai 2016 : congé maternité, paternité, d'adoption, ...). Une prolongation est accordée de droit pour une durée qui ne peut être inférieure à une année aux doctorantes ayant eu un enfant pendant la période de formation). Des prolongations peuvent être accordées, à titre dérogatoire, par le chef d'établissement sur demande de la direction de l'école doctorale avec l'avis motivé de la direction de thèse et de la direction de l'unité d'accueil. La possibilité d'aide financière doit être prise en considération.

Les prolongations dérogatoires doivent conserver un **caractère exceptionnel**. Elles ne sauraient en aucun cas modifier substantiellement la nature et l'intensité du travail de recherche telles qu'elles ont été définies initialement d'un commun accord.

Dans tous les cas, conformément aux textes en vigueur, la préparation de la thèse implique un renouvellement annuel de l'inscription du-de-la doctorant-e dans son établissement.

Pour se conformer à la durée prévue, le-la doctorant-e et la direction de thèse doivent respecter leurs engagements relatifs au temps de travail nécessaire. Les manquements répétés à ces engagements font l'objet entre le-la doctorant-e et la direction de thèse d'un constat commun qui conduit à une procédure de médiation par l'école doctorale.

#### **5 - Procédures de médiation**

En cas de difficulté particulière ou de désaccord, voire de manquements aux engagements pris par les parties dans le cadre de cette charte, il est demandé au-à la doctorant-e, à sa direction de thèse ou à la direction du laboratoire d'accueil de se rapprocher de la direction de l'école doctorale afin de trouver une solution équitable qui ne lèse aucune des parties en présence. S'il s'avère qu'aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée et donc qu'un conflit persiste entre le-la doctorant-e et la direction de thèse ou du laboratoire d'accueil, il sera fait appel à un-e médiateur-e désigné par la direction de l'école doctorale.



En cas d'échec de cette médiation, la décision finale relève de la direction de l'établissement où le-la doctorant-e est inscrit-e, sur proposition de la direction de l'Ecole Doctorale.

## **6 – Publication et valorisation de la thèse**

La qualité et l'impact de la thèse se mesurent à travers les productions scientifiques, les communications dans des congrès, les publications, les brevets et rapports qui seront tirés du travail de thèse. Le-la doctorant-e doit absolument être intégré-e systématiquement à la valorisation des travaux qui ont été produits par sa thèse. Les acteurs du doctorat doivent s'engager à respecter les principes d'éthique de la recherche, ainsi que les modalités en vigueur dans l'établissement en terme de propriété intellectuelle pendant la durée de sa thèse et après son obtention.

## **7 – Suivi du devenir professionnel après la thèse**

Après la soutenance, afin de permettre le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs, le-la doctorant-e s'engage à répondre à toute demande d'information relative à son devenir professionnel au moins durant cinq années après l'obtention du doctorat. Cette information pourra être transmise en répondant aux enquêtes qui lui sont adressées par l'établissement, l'école doctorale, ou tout autre organisme mandaté.

**Doctorant-e**  
**Nom, Prénom**

**Direction de thèse**  
**Nom, Prénom**

**Co-direction de thèse**  
**Nom, Prénom**

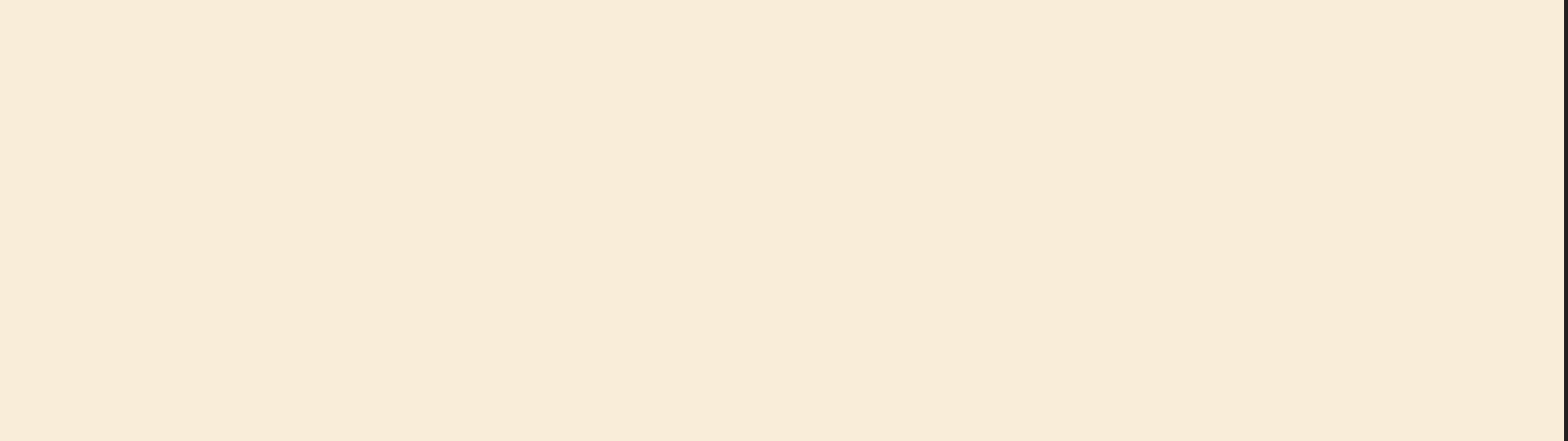
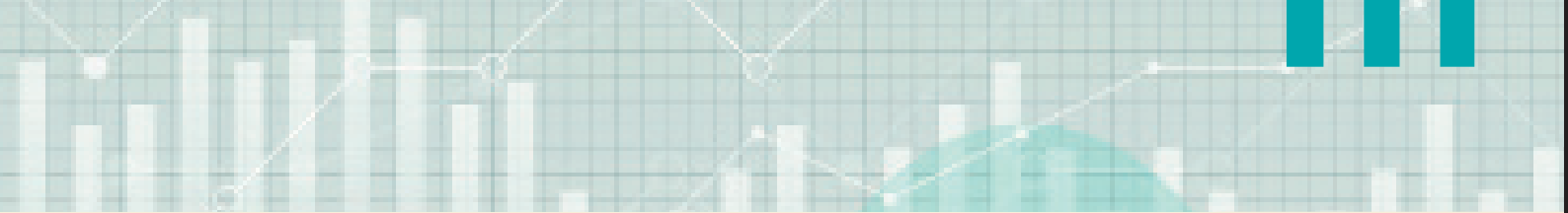
**Direction du Laboratoire**  
**Nom, Prénom**

**Responsable des Etudes Doctorales**  
**Nom, Prénom**

**Direction de l'Ecole Doctorale**  
**Nom, Prénom**







Direction de la FTLV  
Observatoire de la Direction des Formations  
Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP 59650 Villeneuve d'Ascq



Conception graphique : Université de Lille  
Impression : Imprimerie Université de Lille



<https://odif.univ-lille.fr>

